

Nos anciens

| | |
|--------------------------------|--------|
| Mme Joséphine Roy | 99 ans |
| Mme Délina Daigle | 98 ans |
| M. Daniel Jam | 95 ans |
| M. Philias Desalret | 95 ans |
| Mme Lydia Boutin | 94 ans |
| Mme Marie Labrecque | 94 ans |
| Mme Cécile Pelletier | 93 ans |
| M. Amédée Tremblay | 93 ans |
| M. Antonio Montreuil | 93 ans |
| Mme Marie-Louise Gamache | 92 ans |
| Mme Alice Gamache | 92 ans |
| Mme Antonio Morin | 92 ans |
| Mme Dora Girard | 92 ans |

| | |
|-----------------------------|--------|
| Mlle Alexandra Boutin | 91 ans |
| M. Adélarde Côté | 91 ans |
| Mme Agathe Lemay | 91 ans |
| M. Edouard St-Pierre | 91 ans |
| Mme Clara Auprix | 90 ans |
| M. Philippe Lemieux | 90 ans |
| Mme Cécile Sévigny | 90 ans |
| Mme Délia Beaudoin | 90 ans |
| M. Victorien Jean | 90 ans |
| M. Georges Baril | 90 ans |
| Mme Louise Prince | 90 ans |
| Mme Evelyne Mercier | 90 ans |

Les élections provinciales

Grâce à quelques articles de journaux de l'époque, voyons comment se comportaient les gens de chez-nous lors des élections provinciales. Le langage est cru, direct et plein de saveur. Parfois, cela donnait lieu à des attaques qui menaient les "belligérants" devant les tribunaux.

Plainte contre le clergé par le candidat Poudrier

Somerset, 20 décembre 1851

Monseigneur,

Pardonnez-moi si j'ose prendre la liberté de vous entretenir un instant sur la conduite de plusieurs missionnaires des townships. Soyez persuadé que ce n'est ni la haine ni l'animosité, mais l'amour de ma religion et de ses ministres qui m'engage à faire connaître leur conduite à votre grandeur; un grand nombre de personnes me sollicitent à livrer à la publicité leurs procédés injustes et indignes à mon égard, mais dans l'intérêt de la religion, je crois qu'il vaut mieux en instruire votre grandeur que tout le public, afin que si elle trouve cette conduite étrange, digne de blâme, elle soit censurée par qui de droit, assez d'ennemis de notre sainte religion cherchent aujourd'hui les moyens de dénigrer de calomnie notre respectable clergé, et sont heureux lorsqu'ils peuvent trouver quelques prêtres en défaut, afin de jeter les fautes de quelques-uns à la face de tous les autres, malheur que je déplore dans toute la sincérité de mon coeur.

Il ne m'était jamais venu à l'esprit l'idée de me présenter dans le comté de Mégantic, lorsque j'ai reçu une adresse signée par 100 personnes me priant instamment d'accepter la candidature de ce comté. J'en ai parlé à Mr Trudel et à Mr le Curé de Tring, ils m'ont même engagé à le faire, alors j'ai cru devoir accepter la candidature en concurrence avec Mr Dunbor Ross et Mr Clopham. Je leur ai témoigné que mes principes étaient libéraux et que je prétendais supporter l'administration. J'étais bien loin de penser que les prêtres qui m'engageaient à entrer dans une lutte électorale seraient les premiers à soulever contre moi une guerre injuste et acharnée au jour de l'élection, et employaient des moyens aussi bas et aussi vils pour me faire supplanter par Mr Ross. Oui Monseigneur, Messieurs les curés de Tring, de Lambton, d'Halifax, de Somerset et de Stanfold ont fait tout ce qui était en leur pouvoir contre moi; ils ont caballé, ils ont employé le mensonge et la calomnie, en faisant circuler des documents diffamatoires contre moi, en disant aussi que je me présentais que pour rire, que je m'étais vendu et ont réussi à le prouver aux électeurs. Cet écrit est signé de quatre électeurs. Le curé de lac Aylmer n'y est pas pour rien, dans une localité où j'avais pas moins de 80 électeurs rendus au pôle, la circulation certifiée de cet écrit et la certitude que je m'étais vendu a suffi pour m'ôter ces électeurs, ce qui était suffisant pour assurer mon élection; les Messieurs sont cause pour cela que j'ai perdu mon élection avec une dépense de £ 250. Si Mr Bernier, Mr le curé du lac Aylmer, Mr Trudel et Mr Racine n'eussent écrit aux électeurs des townships d'en-haut que j'avais résigné et que ce n'était que par risée, que ce n'était par badinage que je m'étais présenté, j'aurais indubitablement été élu et à une grande majorité.

Messieurs Provencher et Mr Bernier ont fait plus, ils ont demeuré des jours entiers au Poll. L'on a vu même les filles et servantes d'un de ces curés, au grand scandale des protestants et des catholiques mêmes, afin d'influencer par leur présence, les gens en faveur de Mr Ross. Je suis persuadé qu'ils sont seuls la cause de la perte de mon élection et la risée de ma famille; ils ont aussi fait dire contre les prêtres mille paroles méprisantes et injustes dont ma plume se refuse à vous les citer.

Si votre grandeur a des doutes sur la vérité des faits que j'avance, il est de la plus grande importance qu'elle ordonne une enquête ou qu'elle me demande des affidavits en nombre qu'elle jugera nécessaire, je suis prêt à en donner un nombre suffisant et tel qu'il plaira à votre grandeur.

Je regrette sincèrement Monseigneur d'avoir de semblable rapport à faire sur le compte de vos prêtres mais je crois devoir le faire dans l'intérêt de la religion.

Je prendrai en même occasion de vous faire remarquer que l'un d'entre eux a pour défense: livré cela à la publicité, vous n'aurez pas de journaux assez en circulation pour faire connaître le blâme, mais je puis assurer votre grandeur qu'un grand

nombre de personnes prétendent faire connaître ces injustices soit par la voix des journaux ou par pamphlet qu'ils feront circuler d'une manière désavantageuse pour notre sainte religion.

Je ne puis cesser de vous dire que de tels procédés ont l'effet de démoraliser le peuple et ôter toute confiance en ses prêtres.

J'offre donc à votre grandeur de prouver les faits ci-dessus de la manière qu'elle jugera la plus avantageuse dans sa discrétion.

Avant de clore cette lettre, j'ai pensé qu'il était peut-être nécessaire de vous dire que dans un sermon de Mr Trudel, dimanche dernier, qu'il a dit: "Je sais que je fais du grand dommage à un, mais je fais un grand bien à l'autre, de sorte qu'il n'y a pas de dommage". Voilà ses propres paroles.

Mr Bernier le curé de Halifax lui a adressé les électeurs à la porte de l'église dans une échelle, et a parlé le plus chaleureusement en faveur de Mr Ross.

De plus, lors de la visite de Mr Ross à Halifax, il y avait plusieurs prêtres à ses côtés lorsqu'il adressait les électeurs à la porte de la chapelle.

Je suis de votre grandeur le très
humble et dévoué serviteur,

F.-L. Poudrier

Somerset ce 20 déc. 1851

Réponse au candidat Poudrier concernant sa lettre de plaintes.

Poudrier arpenteur: réponse à ses plaintes contre les missionnaires à l'occasion de l'élection, 24 juillet 1851.

Monsieur,

Monseigneur l'Archevêque a reçu votre lettre du vingt courant par laquelle vous vous plaignez de la conduite tenue par quelques prêtres du comté de Mégantic relativement à votre candidature pour la représentation de ce comté.

Sa Grandeur m'ordonne de vous répondre qu'après avoir pris en considération les plaintes que vous portez, il en est venu à la conclusion qu'il ne lui appartient pas d'y apporter remède.

J'ai l'honneur d'être,

Edmond Langevin, Ptre Secrétaire.

L'impossibilité de voter pouvait amener l'irrégularité du vote

3 SEPTEMBRE 1867

No. 3 616 Protêt par H. Mignot contre le député officier rapporteur de Plessisville.

À la Réquisition de Henry Mignot père, cultivateur et commerçant de Plessisville de Somerset et Jean-Baptiste Mercure, cultivateur de Plessisville de Somerset, Nous Notaire Public pour la Province de Québec, comté de Mégantic, district d'Arthabaska, sommes exprès transportés au Poll de Plessisville de Somerset pour l'élection électorale du comté de Mégantic vers les trois heures après-midi, étant le second jour des Polls pour cette élection, le trois septembre 1867.

Que là et alors les dits requérants ayant fait appel au député officier rapporteur pour le dit Village de Plessisville, le Sieur P. H. Larue, Notaire, dénommé député officier rapporteur par W.-H. Lambly, officier rapporteur en chef. Et que rendu au dit Poll nous n'avons pas trouvé ni député officier rapporteur, ni clerc de Poll, seulement Joseph-Octave Hudon dit Beaulieu qu'on nous dit être un connétable.

En conséquence et par défaut de prescrire du dit député officier rapporteur et des clercs de Polls pour le dit Village de Plessisville de Somerset, Nous, les dits requérants avons protesté et protestons par ces présentes contre l'élection de Mr Irvine pour avoir laissé fermer le Poll sans raison légale avant les cinq heures expirées et d'avoir par là privé beaucoup de voteurs de leur droit de franchise électorale.

Et afin que le dit député officier rapporteur ne puisse prétendre cause d'ignorance des présentes, nous lui avons laissé copie des présentes comme lui étant dûment signifié - au dit Poll - en parlant comme dit.

Fait et passé à Plessisville de Somerset, le trois de septembre après midi, mil huit cent soixante et sept, sous le numéro trois mille six cent seize et les dits requérants ont signé avec Nous, Notaire, après lecture faite.

H. Mignot
J.-B. Mercure

O. Cormier N.P.

Une autre poursuite légale qui entraînera l'annulation de l'élection de George Irvine

Beaucoup d'irrégularités qui sont décrites ici s'étaient produites lors de cette élection.

5 SEPTEMBRE 1867

No. 3 619 Protêt par P.-O. Triganne, Ecuyer, candidat dans la Chambre des Communes contre W.-H. Lambly, officier rapporteur.

À la réquisition de Pierre-Onésime Triganne, Ecuier marchand du Village de Plessisville de Somerset, candidat à la présente élection pour représenter le comté de Mégantic dans la Chambre des Communes de la puissance du Canada, nous Notaire public pour la Province de Québec demeurant dans le village de Plessisville de Somerset dans le district d'Arthabaska, comté de Mégantic soussigné; sommes exprès transporté à la demeure de William-Harvard Lambly Ecuier Régistrateur résidant dans le Township d'Inverness dans le dit comté de Mégantic et Officier Rapporteur dûment nommé pour présider à l'élection d'un membre pour représenter le dit comté de Mégantic dans la Chambre des Communes conime susdit.

Là étant, nous lui avons représenté et l'avons informé de ne pas déclarer en sa dite qualité, dûment élu conformément à la loi faite et pourvue en pareil cas, l'Honorable George Irvine, Solliciteur général pour la Province de Québec et candidat à cette dite Election pour représenter le dit Comté de Mégantic dans la chambre des Communes de la Puissance du Canada; et aussi à l'effet de demander au dit Officier Rapporteur de le déclarer lui le dit Pierre-Onésime Triganne dûment élu pour représenter le dit comté au lieu et place du dit Honorable George Irvine; attendu que lui le dit Pierre-Onésime Triganne possède la majorité légale des votes des électeurs dûment qualifiés des Municipalités du Village de Plessisville de Somerset, et du Township de Somerset-Nord, constituant la paroisse de Ste-Julie de Somerset dans le dit Comté, qui seuls et ont le droit de voter à la dite élection, et ce pour entr'autres raisons suivantes, savoir:

1. Parce que les électeurs du township de Halifax-Nord, constituant la paroisse de Ste-Sophie d'Halifax, quoiqu'ils fussent au nombre de trois cents et plus décidés fermement à voter pour lui dit Pierre-Onésime Triganne, et ce pendant les dits deux jours de votation, n'ont pu enregistrer leur voix à la dite Election pour le dit Pierre-Onésime Triganne par suite du refus du dit officier Rapporteur d'accorder un poll aux dits Electeurs pour y enregistrer les votes comme ils en avaient le droit en faveur du dit Pierre-Onésime Triganne.

2. Parce que le dit Officier Rapporteur a injustement, illégalement et sciemment accordé un poll aux électeurs des Municipalités suivantes savoir:

La Municipalité du Township d'Inverness; la Municipalité des Townships d'Irlande et Coleraine; la Municipalité des Townships de Leeds et Thetford; et parce que les électeurs résidents dans les susdites Municipalités n'avaient pas le droit d'obtenir de lui l'octroi d'un poll pour y enregistrer leurs votes comme électeurs.

Attendu que lui le dit Officier Rapporteur n'avait pas et n'a jamais eu et n'a pas encore de listes électorales faites et conçues en bonne et due forme et déposées à son bureau conformément à la loi et en vertu desquelles dites listes, il avait le droit et était justifiables d'accorder un poll comme susdit aux électeurs des susdites Municipalités en ce paragraphe mentionné.

3. Parce que les Electeurs seulement de la Municipalité du village de Plessisville de Somerset, et de la Municipalité du township de Somerset-Nord, constituant la dite paroisse de Ste-Julie de Somerset dans le dit Comté de Mégantic, avaient et ont seuls le droit de voter à l'élection d'un membre pour la dite chambre des Communes en vertu des listes électorales des susdites Municipalités, faites et conçues conformément à la loi et déposées au Bureau du dit Officier Rapporteur aussi conformément à la loi.

Et parce que le dit Pierre-Onésime Triganne a obtenu à la présente élection la majorité légale des votes des électeurs des dites deux Municipalités, les seuls qualifiés à voter à la présente élection d'un membre pour représenter le Comté de Mégantic dans la chambre des Communes.

Parce que la dite élection du dit Honorable George Irvine est irrégulière, contraire à la loi, illégale et nulle à toutes fins que de droit, et parce que le dit Pierre-Onésime Triganne a seul le droit d'être déclaré dûment élu pour représenter le Comté de Mégantic dans la chambre des Communes susdites:

Et pour les raisons ci-dessus alléguées, le dit requérant demande que l'Election de l'Honorable George Irvine soit déclarée nulle et de nul effet à peine de tous dépens et dommages et que lui le dit requérant, le dit Pierre-Onésime Triganne soit déclaré par le dit Officier Rapporteur bien et dûment élu membre pour représenter le dit Comté de Mégantic dans la chambre des Communes.

P.-O. Triganne

O. Cormier N.P.

Le texte suivant est celui de l'annulation de l'élection de George Irvine

5 SEPTEMBRE 1867

No. 3 618 Protêt par James Reed Ecuier m.d. contre W.-H. Lambly.

À la Réquisition de James Reed Ecuyer, Médecin, résident dans le Township d'Inverness, dans le comté de Mégantic, candidat à la présente élection pour représenter le Comté Mégantic dans l'Assemblée législative de la Province de Québec.

Nous, Notaire public pour la Province de Québec, demeurant dans le Village de Plessisville de Somerset, dans le district d'Arthabaska, Comté de Mégantic, soussigné, sommes exprès transporté à la demeure de William-Harvard Lambly, Ecuyer, registrateur résident dans le Township d'Inverness, dans le dit Comté de Mégantic et Officier Rapporteur dûment nommé pour présider à l'élection d'un membre comme susdit.

Là étant, nous lui avons représenté et l'avons informé de ne pas déclarer en sa dite qualité, dûment élu, conformément à la loi faite et pourvu en pareil cas, l'Honorable George Irvine, solliciteur général pour la Province de Québec et candidat à cette dite élection pour représenter le dit Comté de Mégantic, dans l'assemblée législative de la Province de Québec, Puissance du

Canada, et aussi à l'effet de demander au dit Officier Rapporteur de le déclarer, lui le dit James Reed, dûment élu pour représenter le dit Comté de Mégantic au lieu et place du dit Honorable George Irvine, attendu que lui, le dit James Reed possède la majorité légale des votes des électeurs dûment qualifiés des municipalités du Village de Plessisville de Somerset-Nord constituant la paroisse de Ste-Julie de Somerset, dans le dit Comté, qui seuls avaient et ont le droit de voter à la dite élection, et ce pour autres raisons suivantes, savoir:

1. parce que les électeurs du Township de Halifax-Nord, quoiqu'ils fussent au nombre de trois cents et plus décidés fermement à voter pour les dits deux jours de votation, n'ont pu enregistrer leur voix à la dite élection pour le dit James Reed par suite du refus du dit Officier Rapporteur d'accorder un poll aux dits électeurs pour y enregistrer les votes comme ils en avaient le droit en faveur du dit James Reed.
2. Parce que le dit Officier Rapporteur a injustement, illégalement et sciemment accordé un poll aux électeurs des municipalités suivantes, savoir:

La municipalité du Township d'Inverness, la municipalité du Township d'Irlande et Coleraine, la municipalité du Township de Leeds et Thetford et parce que les électeurs résidents dans les susdites municipalités n'avaient pas droit d'obtenir de lui l'octroi d'un poll pour enregistrer leurs votes comme électeurs.

Attendu que lui, le dit Officier Rapporteur n'avait pas et n'a jamais eu, et n'a pas encore de listes électorales faites et conçues en bonne et due forme, et déposées à son Bureau, conformément à la loi et vertu desquelles dites listes, il avait le droit et était justifiable d'accorder un poll comme susdit aux électeurs des susdites municipalités, en ce paragraphe mentionnées.

Et parce que les électeurs seulement de la municipalité du Village de Plessisville de Somerset et de la municipalité du township de Somerset-Nord constituant la dite paroisse de Ste-Julie de Somerset dans le dit Comté de Mégantic avaient et ont seuls le droit de voter à l'élection d'un membre pour la dite chambre locale ou l'assemblée législative de la Province de Québec en vertu des listes électorales des susdites municipalités faites et convenues conformément à la loi et déposées au bureau du dit Officier Rapporteur aussi conformément à la loi.

Et parce que le dit James Reed a obtenu à la présente élection, la majorité légale des votes des électeurs des dites deux municipalités, les seuls qualifiés à voter à la présente élection d'un membre pour représenter le Comté de Mégantic dans la chambre locale parce que sans renoncer aux moyens ci-dessus énoncés, le dit James Reed dit et allègue que les partisans et amis du dit James Reed ayant droit de vote à la dite élection, dans la municipalité des Townships de Leeds et Thetford, au nombre de cent soixante et plus ont été soit empêchés par les menaces, la violence ouverte, l'intimidation systématique, et le recours de la terreur invoqué au poll dans le dit Township de Leeds par le Major Irvine, propre frère du dit Honorable George Irvine, à la tête des miliciens par lui commandé de voter, pour le dit James Reed à la dite élection, soient forcés de voter pour le dit Honorable George Irvine à la dite élection.

Parce que le dit George Irvine tant par lui-même que par ses agents accrédités a déversé sur le dit Comté de Mégantic, la corruption la plus générale et la plus effrénée tant par l'achat ouvert des voix qu'en fournissant aux Electeurs des liqueurs enivrantes et des repas, au moyen desquels menée corruptrice, le dit Honorable George Irvine, tant par lui-même que par ses agents accrédités, a fait changer les opinions de deux cent et plus, des électeurs des diverses municipalités du dit Comté qui d'abord avaient été décidées à voter pour le dit James Reed à la dite élection et que dit par suite des dites menées corruptrices, voter pour le dit Honorable George Irvine à la dite Election.

Parce que le dit William-Harvard Lambly, en sa dite qualité d'Officier Rapporteur s'est conduit en partisan du dit Honorable G. Irvine tant par la nomination de ses députés, tous éminemment hostiles au dit James Reed que par le refus du poll à Ste-Sophie sur une objection frivole à la liste électorale de cette paroisse que par l'octroi d'un poll à Leeds et Thetford dont la liste électorale est pour le moins autant de sujets à objection que l'est celle de Ste-Sophie.

Parce que Joseph Bury, le député officier Rapporteur pour la dite Municipalité de Leeds et Thetford a sciemment et illégalement carviné à la violence exercée au dit Poll de Leeds comme susdit, et sciemment et illégalement enregistré au livre de poll de la dite Municipalité de Leeds et Thetford, trois cents votes et plus de personnes dont les noms n'étaient et ne sont pas sur la liste électorale dont le dit Député Officier Rapporteur s'est servi, et qui ont simulé ou sçu du dit Député Officier, les noms de voteurs actuels qui étaient sur la dite liste de Leeds et Thetford.

Parce que le dit Député Officier Rapporteur a refusé d'administrer sur objection du dit James Reed, le serment voulu par la loi à aucun de ceux qui sont ainsi allés au poll à Leeds simuler, et ont de fait simulé ceux qui avaient droit de vote, et parce que le dit Député Officier Rapporteur a refusé d'administrer au dit James Reed le serment sur un affidavit écrit du dit James Reed constituant les raisons que le dit James Reed avaient d'appréhender la violence qui s'est plus tard exercée au dit Poll à Leeds, et a refusé d'accepter au dit James Reed, ou de prendre aucune connaissance de l'affidavit écrit. Mais non assermenté, ci-dessus mentionné, et d'une réquisition par le dit James Reed adressée par écrit, et offerte au dit Joseph Bury, exigeant que le serment d'identité fut administré par le dit Joseph Bury à tous ceux qui se présenteraient au dit Poll pour voter.

Parce que Praxède-Herménégilde Larue, le Député Officier Rapporteur pour le village de Plessisville, sans cause ou raison, et dans le but d'empêcher l'enregistrement d'un grand nombre de voix favorables au dit James Reed au Poll de Plessisville et s'est évadé de la maison du Poll à onze heures du matin, le deuxième jour de la votation, et n'est revenu à son poste qu'à quatre heures de l'après-midi du même jour et ce seulement pour recevoir et enregistrer la voix de Henry Taylor, que les partisans de Mr. Irvine venaient à grand frais de faire monter de Québec; et qu'aussitôt après avoir enregistré la voix du dit Henry Taylor, le dit Député Officier Rapporteur, en dernier lieu mentionné, s'est de nouveau esquivé du Poll; et que la conduite du dit Officier Rapporteur Larue, a été en tous points celle d'un partisan outré.

Et pour les raisons ci-dessus alléguées, le dit requérant demande que l'Election de L'Honorable George Irvine soit déclarée

nulle et de nul effet, à peine de tous dépens et dommages, et que lui le dit requérant, le dit James Reed, soit déclaré par le dit Officier Rapporteur bien et dûment élu Membre pour représenter le dit Comté de Mégantic dans l'assemblée législative de la Province de Québec, attendu que lui le dit James Reed, possède seul la majorité légale, des votes des Electeurs de la municipalité du village de Plessisville de Somerset et de la municipalité du township de Somerset-Nord, constituant la paroisse de Ste-Julie de Somerset étant les susdits Electeurs, les seuls autorisés et qualifiés en vertu de la loi à voter à la présente élection.

Fait et signifié au Township d'Inverness, Bureau du dit W.-H. Lambly, Officier Rapporteur pour l'élection de Mégantic, le cinq de septembre sur les trois heures après-midi, mil huit cent soixante et sept, sous le numéro trois mille six cent dix-huit, et a le dit requérant signé avec nous, Notaire, après lecture faite.

James Reed

O. Cormier N.P.

"En juin 1871, à l'issu du service divin du matin, l'Honorable George Irvine, solliciteur-général et membre du comté de Mégantic, adressait la parole aux électeurs de la paroisse de St-Calixte de Somerset. Dans un discours clair et lucide, marqué au coin d'un tact exquis et d'une habileté remarquable, il définit la position qu'il entendait tenir, la ligue de conduite qu'il voulait suivre, si le comté lui faisait l'honneur de le choisir de nouveau pour le représenter à l'Assemblée Législative de la Province de Québec.

"M. L.-J. Pitau, avocat, apportait aussi ses considérations sur la prochaine élection. Afin de faciliter la discussion des points qui y sont traités, M. Pitau la divise en quatre chapitres. Le premier chapitre: "Historique des luttes électorales du Comté de Mégantic 1832-1867". La première élection qui eut lieu dans le Comté de Mégantic fut celle de 1832. Cette première élection dura 15 jours et fut chaudement contestée..."

"La première élection qui se fit ensuite eut lieu en 1841, après la mise en force de l'Acte d'Union par Proclamation Royale le 10 février de la même année. L'un des premiers actes de M. Daly fut d'obtenir un octroi de £ 10,000 pour le "Chemin Gosford". En 1843, M. Daly réussit à obtenir un nouvel octroi d'argent très considérable en faveur du "grand chemin d'Arthabaska..."

"Au mois de mai 1875, environ deux cents électeurs ont pris part à une assemblée, convoquée par M. Irvine, pour expliquer sa conduite. M. J.-Bte Mercure, maire de Plessisville, fut nommé président et M. P.-C. Bourk, secrétaire.

"M. Irvine répéta les explications qu'il avait déjà données en chambre, dans les journaux ou ailleurs. Seulement, le député de Mégantic était visiblement embarrassé, car il avait cru être à peu près seul et tout à fait maître du terrain.

"La présence de M. Tarte, rédacteur en chef du "Canadien", produisit un effet assez peu agréable sur les nerfs de l'ex-procureur-général. Le brave monsieur sentait bien qu'il allait avoir à rendre compte sérieusement de ses tergiversations politiques. Aussi, il était fort décontenancé.

"M. Irvine avait commis l'imprudence d'accuser ses collègues, et surtout l'Hon. M. Ouimet, de malhonnêteté. M. Tarte se retourna vers le député de Mégantic, lui reprocha énergiquement son manque de sincérité et de bonne foi. Comment un homme dans sa situation peut-il tenter de démentir, à quelques semaines d'intervalle, et salir la réputation d'individus qu'il avait de par sa fonction, exonéré de tout blâme quelques temps auparavant.

"M. Ernest Pacaud, un des invités de M. Irvine, fit son apparition sur l'estrade et gratifia la foule d'une voix enfantine, d'une de ces harangues échevelées dont il était coutumier. Mais il ne laissa sur l'auditoire d'autre impression que celle de la pitié dont elle était digne. M. Tarte lui donna une leçon de politesse de manière à lui ôter toute tentative d'y revenir:

"J'oubliais de vous dire que M. Irvine n'a pas osé nier avoir donné \$1,000.00 à M. Richard pour le faire élire. Il savait qu'il était libéral et M. Laurier a cru le sauver de cette impasse en disant que, dans ce temps-là, M. Irvine était conservateur. La position de M. Irvine est critique, et j'ai la ferme confiance que les électeurs lui feront expier ses trahisons. Il faut que le comté de Mégantic ne se laisse pas éternellement jouer et duper par des judas".

"L'assemblée se termina par une grande farce.

"M. Ouellet, célèbre candidat pour rire, parut tout à coup sur le "husting", aux bruits des applaudissements de la foule, avec la réception que l'on fait généralement aux comédiens de sa force.

Automobiles Guy Beaudoin
CHRYSLER - PLYMOUTH - CAMIONS DODGE

LYSTER, Cté Mégantic, Qué. GOS 1V0
LAURIER STATION, Cté Lotbinière, Qué. GOS 1N0

(819) 389-5721
C. P. 280
2655 rue Bécancour
L Y S T E R,
Cté Mégantic, Qué.
GOS 1V0

Ligne directe:
QUÉBEC
418-692-1815

(418) 728-2863
178, Boul. Laurier,
LAURIER STATION
Cté Lotbinière, Qué.
GON 1N0

4 de L'Union,
ARTHABASKA



MICHEL
Transport inc.

Roland ALLARD
directeur général

Tél. Bur.: 357-2293
Rés.: 357-2041

"Après avoir fait rire l'auditoire pendant quelques minutes, il termina cette petite scène par la lecture de certaines résolutions dont personne n'a pu comprendre le sens. L'hilarité était grande. Mais, prenant ses applaudissements pour une marque d'approbation, il remporta, couvert de hurrahs, ses mêmes résolutions sur lesquelles était écrit d'avance "passé à l'unanimité..."

DÉCISION JUDICIAIRE

"Le 8 décembre 1883, un jugement est rendu par le juge Plamondon dans la contestation d'élection de Mégantic, par lequel M. Fréchette a vu son élection annulée et a été disqualifié.

"La plus grande partie de cette enquête a trait à la corruption exercée par les agents et sous-agents du défendeur (M. Fréchette).

"À l'audition, les requérants se sont contentés de faire valoir la preuve relative à 28 cas de cette nature. Prenant en considération les témoignages à l'appui de la requête, et celui de la défense, il reste évident que les quatre cinquièmes de ces accusations sont prouvées. Une des accusations se lisait comme suit:

"Le père du défendeur avait apporté au Dr Larose \$50.00 pour les besoins d'action du comité. Cet argent avait été distribué entre les membres du comité, et a été employé en partie pour payer des charretiers qui avaient droit de vote. Un nommé François Samson, un électeur, a reçu du Dr Larose \$2.00 parce que, disait-il, il en avait besoin pour travailler pendant les élections".

"L'autre partie de la requête consistait en des faits attribués personnellement au défendeur. Les requérants accusaient le défendeur de manoeuvres frauduleuses. Quelques citations suffisent pour démontrer qu'à l'élection dont il est question, des manoeuvres frauduleuses ont été commises par des agents du défendeur.

"1- Pendant le cours de la cabale électorale, un jour ou deux avant le jour de la nomination, le défendeur est parti en voiture, de Somerset, avec Jean-Charles Beaudette, pour aller travailler ensemble à l'élection.

"Ce monsieur Beaudette était l'ami intime, le partisan zélé du défendeur et il était difficile de prétendre qu'il n'était pas autorisé par le défendeur à agir pour lui. Avant le départ de Somerset, le défendeur mit entre les mains de Beaudette, une somme de \$100.00 pour les besoins de l'élection. Ils se rendaient à St-Pierre de Broughton. L'objet de leur voyage était d'aller voir les personnes influentes, sur leur route, pour les intéresser en faveur de la candidature du défendeur. Chemin faisant, ils s'arrêtent à Leeds, chez un homme très influent de la localité, M. James Kinnear, un libéral. Le défendeur ne l'avait jamais vu ni connu; mais Beaudette avait eu quelquefois l'occasion de le visiter en qualité de commis-voyageur. Une fois entrés, tout naturellement, il est question de l'élection et Kinnear dit au défendeur:

"Je n'aime pas le Dr Olivier. Si vous étiez libéral, je voterais pour vous au lieu d'Olivier. Mais s'il n'en vient pas d'autres, je voterai pour Olivier".

"On prend des rafraîchissements offerts par Kinnear, et tout en causant, le défendeur s'informe de l'opinion relative à l'élection. Kinnear lui répond "que les gens de la localité sont presque tous des libéraux car ils n'aiment pas le Dr Olivier et que, quant à lui, il est disposé à ne pas faire grand-chose pour lui, qu'il voterait pour son parti, mais qu'il ne travaillerait pas beaucoup".

"Là-dessus, le défendeur sort sous prétexte d'aller voir à son cheval. Resté seul avec Kinnear, Beaudette lui dit: "Avez-vous besoin d'argent pour votre église? - Non, répond Kinnear. Dieu merci, notre chapelle n'est pas endettée". Refusé mais non rebuté, Beaudette revient à la charge. "Mais, dit-il, vous devez avoir tout de même besoin d'argent pour une chose ou une autre?". Kinnear répond: "Si vous avez de l'argent de trop, nous pourrions l'appliquer à bien des choses ici; par exemple, nous voulons bâtir un townhall et nous sommes à court d'argent pour le faire". Beaudette répond: "Vingt-cinq piastres, ça fera-t-il?". Kinnear dit: "N'importe, ce que vous voudrez, c'est pareil pour moi". Là-dessus, Beaudette dépose \$25.00 sur la table du salon, on se dit bonjour et on part..."

"En mars 1896, il y avait beaucoup de "brouhaha" à Plessisville. Les candidats libéraux augmentent toujours. Il est fortement rumeur que, pour avoir l'accord, l'Honorable Conseiller Législatif M. Cormier résignerait son siège au conseil et ferait effacer les trois candidats ridicules qui se chamaillaient entre eux et se présenterait lui-même. M. Cormier est un tribun redoutable car il faut se rappeler que, lors de sa nomination au Conseil Législatif, l'Electeur de Québec (journal) le proclamait l'âme du comté; ce qui faisait, avec M. Théode Savoie, deux âmes pour le même corps. Il est vrai de dire que M. Cormier fait du mauvais sang au conseil, car il a accepté cette nomination dans le but de contribuer par son vote à l'abolition du conseil, et, malgré les nombreux et éloquentes discours qu'il a prononcés, il n'a pu réussir à démolir ce puissant corps législatif. Il ne veut plus passer pour un pensionnaire de l'Etat, à l'hôpital des "invalides". L'Honorable M. Cormier fera un candidat sérieux, tant par son talent oratoire que par la grande popularité dont il jouit..."

"Les libéraux mécontents, au nombre d'une trentaine à Plessisville, se proposent de demander à l'ex-député Turcot de bien vouloir exhiber les comptes des élections où il a été candidat, car il paraîtrait que ce trop aimable ex-candidat battu, se complairait à répéter à qui veut l'entendre, que les libéraux mécontents coûteraient trop cher au parti. Ces derniers doutent fort que des certains comptes auraient été produits au profit de "money makers" et veulent établir qu'ils n'ont jamais coûté un seul centin, n'ont jamais demandé rien, ni rien reçu.

"Evidemment, quelques spéculateurs se sont servis de leurs noms et ont battu monnaie au détriment d'hommes

que... résolu, a été tenu par leur député et se propose de faire des interpellations à ce sujet à la première assemblée..."

"Le 2 juin 1896, avait lieu une convention conservatrice au chef lieu du comté à 1 hre P.M. Près de 300 délégués de diverses localités étaient présents.

"Pour Somerset, les délégués étaient: Dr Chèvrefils, J.-D. Lacerte, Richard St-Pierre, P.-C. Bourke, Elzéar Simoneau, Edouard Goulette, J.-C. Beaudette, E.-E. Beauchesne, N.P. et Philippe Bourk.

"Il fut proposé par le Dr Chèvrefils et le Dr Reed que L.-I. Fréchette soit choisi comme porte-étendard du parti conservateur aux prochaines élections.

"M. Fréchette remercie les délégués de la confiance qu'ils ont mise en lui en le choisissant de nouveau après l'avoir élu en son absence en 1891.

"Plusieurs autres personnages prenaient la parole. Le Dr Chèvrefils, dans un discours vigoureux, dénonce M. Laurier comme traître à sa religion et à sa race, et lui reproche d'être l'auteur et la cause du rejet du bill remédiateur. L'Assemblée se dispersa aux cris de "Vive Tupper", "Vive Fréchette" et "Vive la Reine ..."

La Conscription

Le 18 octobre 1914, dans toutes les églises de la province fut lue au prône, la lettre pastorale à propos de la Guerre!

"Depuis deux mois bientôt, et combien de temps encore le fléau durera-t-il? La guerre sévit dans la majeure partie de l'Europe continentale. La mitraille a jeté dans la désolation des familles sans nombre: des femmes par milliers pleurent la perte de leurs époux, des mères celle de leurs fils, des orphelins celle de leurs parents.

"Villes consumées par l'incendie, monuments renversés, foyers éteints, champs dévastés, fabriques fermées, industries ralenties, bataillons fauchés comme des épis, fleur des nations effeuillée aux quatre vents du ciel: que de ruines, se sont accumulées dans ce court espace de temps!

"Ce conflit, l'un des plus terribles que le monde ait encore vu, ne peut manquer d'avoir sa répercussion sur notre pays. Personne ne saurait le dissimuler.

"L'Angleterre y est engagée, et qui ne voit que le sort de toutes les parties de l'empire se trouve lié au sort de ses armes?

"Notre Très-Saint-Père Benoit XV a jeté à l'univers, dès son accession au trône pontifical, le cri vibrant de la paix."

"Le 21 juin 1917, Sir Wilfrid Laurier dénonce le projet Borden comme inconstitutionnel, et demande l'Appel au Peuple.

"J'en appelle au sens de justice de tous les membres de cette Chambre, et je demande si depuis le jour où le Canada est entré dans la fournaise ardente depuis trois ans, nous, de ce côté de la chambre, la loyale opposition de Sa Majesté, nous avons opposé pour la poursuite de la guerre. Le gouvernement présente aujourd'hui une mesure, dans le but de substituer le service obligatoire au service volontaire. Le service obligatoire que le gouvernement, depuis le commencement de la guerre jusqu'au 19 avril 1917, avait toujours déclaré comme inutile et qu'il avait promis de ne pas adopter."

La loi de la milice:

"La loi du pays qui est antérieure à la Confédération elle-même, non pas par quelques années, mais par quelques générations, et qui fut réintroduite au temps de la confédération déclare emphatiquement qu'aucun homme au Canada sera sujet au service militaire obligatoire, si ce n'est pour repousser l'invasion et défendre le Canada. La loi du pays va si loin, qu'elle donne au gouvernement le pouvoir de lever pour la défense du Canada ou pour repousser une invasion, les hommes non seulement entre les âges de 18 à 45 ans mais entre les âges de 18 à 60. La loi du pays donne le pouvoir au gouvernement de repousser une invasion, c'est ce que je ne comprends pas: défense du Canada; en

A. BEN MATHIEU
Agent

MOLSON 

A. BEN MATHIEU INC.
425, boul. Bonaventure, Victoriaville (Québec), C.P. 705, G6P 6V7
Téléphone: (819) 752-2631



SAND BLAST - DEBOSELAGE - PEINTURE
Estimateurs

LUC JACQUES, prop.

Tél.: (819) 362-3471

Garage
Luc Jacques
enr.

1803 Vaillancourt
Plessisville, Qué.
G6L 1L4

appelant les classes des hommes entre 18 et 60, en appelant tout le monde, même les vieillards de 70 à 80 et les enfants de tous âges sous les armes, quand l'ennemi est à la frontière afin de garder le sol de la patrie.

"Maintenant le premier ministre déclare, qu'il ne présente pas un nouveau principe, qu'il pouvait envoyer outre-mer les 400.000 hommes qui y sont, en vertu de la loi de la Milice. Je diffère absolument d'opinion avec le premier Ministre."

La promesse de 500,000 hommes:

"Mais ce n'est pas tout. J'ai dit au début de mon discours et je le répète de nouveau, que ce parlement n'a pas le droit de passer cette loi, à cause des principes bien établis de la constitution britannique. Le gouvernement n'a pas le droit de demander au parlement de passer cette loi, à cause de ses propres déclarations faites à maintes reprises, sur le parquet de cette Chambre. Le premier décembre 1916, le premier Ministre envoyait un message aux Canadiens dans lequel il déclarait offrir une contribution de 500,000 hommes du Canada. Pourrait-il y avoir quelque chose de plus clair? Ne serait-ce pas un pas vers la conscription et que les hommes seraient levés par l'enrôlement volontaire? Le temps passa, et un grand nombre d'hommes s'enrôlèrent. Et le 16 mars, un arrêté en conseil était passé autorisant le Ministre de la Milice à prélever ce nombre, pour la défense du pays en dehors des troupes déjà appelées par l'arrêté en conseil, en date du 6 août. On demande pourquoi les classes ouvrières sont opposées à la conscription. On s'est demandé si elles étaient moins patriotiques que les autres classes. Non, elles ne le sont pas. Elles ont autant à cœur que les autres le succès de cette guerre. Mais, on doit se rappeler qu'il n'y a pas une seule classe au pays qui souffrira plus des sacrifices de la guerre. Est-il trop tard pour demander au gouvernement de considérer les pétitions et requêtes qui ont été reçues de toutes les classes ouvrières, demandant que le peuple soit consulté?"

Le 10 juin 1917, avait lieu à Victoriaville une grande Assemblée Anti-Conscriptionniste. Plus de cinq mille personnes s'étaient réunies pour entendre la discussion de cette mesure de conscription qui soulève tous les esprits.

"Dans les heures graves qui traverse le pays, déclare M. Perreault, nous devons oublier les questions de partis pour s'unir et lutter contre cette mesure."

Le but de cette assemblée n'était pas une invitation à l'émeute, mais c'était de faire entendre au gouvernement d'Ottawa qu'ils étaient opposés à toute mesure de conscription.

M. Jules Poisson déclare "être opposé à la conscription, parce que c'était une mesure désastreuse dans le domaine économique, parce que c'est le sabotage de l'industrie et de l'agriculture et fait prévoir un fardeau financier terrible.

"Une mesure inutile dans le domaine militaire, tant à cause de la supériorité numérique extraordinaire des alliés, que par suite de l'entrée des Etats-Unis en guerre.

"Une mesure impolitique au point de vue sociale, parce qu'elle ne peut qu'aboutir à la haine des classes et à une violente querelle de races.

"Une mesure qui ment à toute notre histoire et qui compromet irréparablement notre avenir, en créant un précédent dangereux.

"C'est le devoir des Canadiens, dit-il, de protester, car ils sont les vrais gardiens de la tradition nationale".

La loi de Conscription d'après Borden:

Enrôlement sans dénombrement de tous les hommes âgés de 20 à 45 ans. Ces hommes sont répartis en 10 classes. Les trois premières appelées d'abord comprennent tous les célibataires et les veufs sans enfants.

1ère classe - 20 à 23 ans 2ème classe - 24 à 28 ans 3ème classe - 29 à 34 ans

Le clergé échappe difficilement à la Conscription. Le gouvernement, par la voix de Meighan, a catégoriquement refusé d'exempter les cultivateurs de la loi de la Conscription. "C'est dire que si la loi est mise en vigueur, nous pouvons nous préparer à la désertion de nos champs, et dans un bref délai à la famine.

"L'Angleterre demande des vivres, mais dans un geste grandiose, M. Borden lui jette plus que des vivres; il lui

Hommage à nos pionniers

Joyeux 150ème

SYNDICAT de la MÉTALLURGIE

2112 St-Louis
Plessisville

envoie des vies, toutes les forces vives de la nation.

"En juin 1917, un amendement fut proposé par le solliciteur général, à l'effet de jeter en prison tous ceux qui s'opposeraient à la mise en vigueur de la loi de la Conscription. Au mois d'août 1917, l'iniquité est consommée. Le parlement du Canada a voté la troisième lecture du bill du service militaire."

Le Centenaire de Plessisville

En 1935, du 24 juin au 14 août, Plessisville célébrait avec un entrain vraiment patriotique le centenaire de sa fondation.

Ce centenaire d'une épopée colonisatrice dans les Bois-Francs fut une fête du passé, mais aussi une fête du présent et de l'avenir. Le programme visait à mettre en relief la beauté de l'organisation de la paroisse au point de vue religieux et national et son adaptation aux progrès modernes.

L'ouverture officielle, au soir de la Saint-Jean Baptiste, indiquait déjà le sens de ces célébrations.

Célébration religieuse d'abord. Le triduum eucharistique, sous la direction des Pères du St-Sacrement de Québec et le haut-patronage du Cardinal Villeneuve qui célébra la messe, fut une apothéose de l'esprit de foi. La procession du 30 juin au soir amena au pied de l'Hostie toute la région des Bois-Francs pour acclamer le Christ-Roi.

Le second épisode des fêtes, fixé au 14 juillet, fut un apothéose du colon. Une nombreuse délégation venue des Trois-Rivières, Nicolet et de Victoriaville vint fêter avec Plessisville.

Après le salut du St-Sacrement, à la sortie de l'église, on se rendit en procession à la ferme Jutras, où le premier arbre fut abattu par le brave colon Jean-Baptiste Lafond, et où était érigée une croix robuste en granit haute de huit pieds, rappelant aux générations futures, le souvenir du colon-fondateur. Avant de bénir le monument, il y eut discours de M.M. P.-I Magnan, président du comité, E. Beauchesne maire de la paroisse, Thomas Cloutier, fils, descendant d'une des plus anciennes familles de Plessisville et Mgr Dupuis.

Le soir, il y eut sur le terrain de l'exposition, pageants, menuets et concert par la philharmonie "De La Salle" des Trois-Rivières.

Le troisième épisode du 28 juillet fut la célébration du "Souvenir des Anciens" au cimetière.

Une visite nocturne au cimetière sembla d'abord trop funèbre; mais, l'illumination électrique dans les arbres, les flambeaux sur chaque lot de famille, la fanfare animant harmonieusement ce champ sacré du silence, la prière du rosaire, enfin la voix du pasteur proclamant la victoire de notre foi sur la mort, donnèrent à l'âme une leçon apaisante d'espoir et de grande fraternité.

Le dernier épisode, du 1er au 14 août, s'intitulait "Gaietés Villageoises"

Durant ce dernier temps de fêtes, on rencontrait dans toutes les rues des jeunes gens dans leurs costumes bretons, normands, acadiens, picards, etc... troubadours, petits vieux, poucets, princesses, duchesses, chevaliers, cadets, mousquetaires, indiens, cowboys, etc...

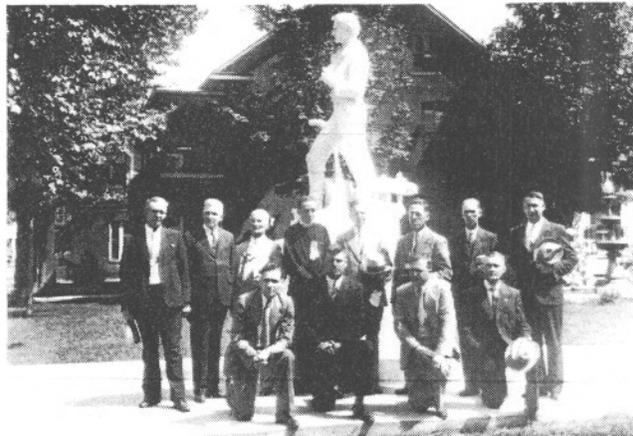
L'interprétation de la tragédie "Le Cid" de Corneille, à deux reprises, par les amateurs de Plessisville, vint souligner admirablement la noblesse française.

Les 13 et 14 août, l'exposition industrielle et agricole de la Société d'Agriculture du Comté, au terrain de l'exposition, fut un magnifique succès.

Le principal événement de la journée du 13 août fut le dévoilement, par l'Hon. Adélar Godbout, alors ministre de l'Agriculture, du monument Jean Rivard,



Croix en l'honneur de Jean-Baptiste Lafond, premier colon de Somerset, érigée lors du Centenaire de 1935



Inauguration du monument Jean Rivard lors des fêtes du Centenaire en 1935 en hommage aux premiers pionniers.

symbolisant le colon ou le cultivateur actif et prévoyant.

Sur la place de l'Hôtel de Ville, le spectacle était vraiment imposant. Une grande foule assemblée au pied du monument attendant que l'Hon. Godbout laisse tomber le drapeau "Union Jack" faisant apparaître un vigoureux Jean Rivard, le bras droit au mancheron et la main gauche soutenant le cahier de l'économiste, à ses pieds, une bûche de bois franc sans doute, dans laquelle pénètre la cognée du bûcheron. Sur la façade du socle du monument, oeuvre d'Alfred Laliberté, sculpteur de la région, on peut lire: "Jean Rivard défricheur et

économiste", et sur la face postérieure: "Jean Rivard est le héros symbolique de la colonisation des Bois-Francis, immortalisé par le roman de Gérin-Lajoie. Hommages de Plessisville à ses valeureux ancêtres à l'occasion du centenaire du canton Somerset 1835-1935". Sur le côté gauche du socle, se détache une roue dentelée symbolisant l'industrie et, sur l'autre côté, on remarque le caducée, symbole du commerce.



Une partie du pageant de Plessisville à l'Hôpital du Sacré-Coeur.



Une autre vue du pageant de Plessisville.

Le programme des fêtes comprenait aussi des pageants représentant les grands faits de l'histoire canadienne, le drame de Jean Rivard joué par des amateurs de Plessisville, musique, harmonisations de nos artistes, la danse des "petits vieux", cotillons et gigues de "par chez-nous" etc...

La dernière manifestation des fêtes fut un pèlerinage d'Action de grâces aux pieds de la Madone de la Grotte de Lourdes, située dans le parc de l'hôpital du Sacré-Coeur. Le chant fut fait par un groupe de jeunes filles de Plessisville vêtues à la mode acadienne. La fanfare de Plessisville fit de nouveau les frais de la musique.

Ainsi, se termina notre centenaire qui fut en somme "La Fête de la Paroisse". Plusieurs avaient mis en lumière le vrai visage des Bois-Francis.

Cantate à Plessisville

(Le Centenaire)

Acclamons Plessisville en son gai Centenaire!
Célébrons ses beautés et louons sa valeur...
Redisons-lui nos chants d'une voix toute fière;
Tendrement, offrons-lui cet hommage du cœur...

Comme un joli bouquet, sourit notre village,
Heureux d'être un joyau des précieux Bois-Francis.
Ses beaux arbres touffus prodiguent leur ombrage;
Sa rivière en cascades a des reflets charmants.

Notre pieuse église, imposante, domine...
Le grand cœur paroissial aime à s'y recueillir.
Longeant le cimetière où son ombre s'incline,
Elle semble chanter ceux qu'elle a vus mourir
Hôpital et couvent, vastes maisons scolaires,
Édifices publics, tous font des envieux!
Usines et moulins parlent de jours prospères;
Magasins et logis s'étalent, gracieux.

Plessisville vénère un passé plein de gloire
Il offre à nos héros, d'immortels monuments.
Avec reconnaissance, évoquons la mémoire
De ces vaillants colons, défricheurs des Bois-Francis!

Gloire à nos pionniers en ce beau Centenaire!
A leurs pieds, déposons notre hommage sincère.

Ella Charland Ostiguy
Plessisville, juin 1935, (Mme Rodrigue Ostiguy.)

Cantate du Centenaire

(Choeur de fillettes.)

Chantons avec bonheur, notre grand Centenaire
Que les échos joyeux, au loin, portent nos chants!
Notre charmant village est un beau coin de terre!
Ah! chantons Plessisville!. Ah! chantons les Bois-Francis.

Qui, fêtons de tout cœur notre grand Centenaire
Réjouissons-nous bien comme nos bons parents;
Car notre beau village est paisible et prospère!
Ah! chantons Plessisville!. Ah! chantons les Bois-Francis.

Le touchant souvenir de notre Centenaire
Au fond de notre cœur, est gravé pour longtemps
C'est que notre village est fidèle et sincère!
Ah! chantons Plessisville!. Ah! chantons les Bois-Francis.

Ella Charland Ostiguy
(Madame Rodrigue Ostiguy)

Plessisville, août 1935.

Jean Rivard Défricheur et économiste

JEAN RIVARD, défricheur et économiste, héros symbolique de la colonisation, fut au moment de la parution du roman d'Antoine Gérin-Lajoie, une leçon vivante de "reconnaissance campagnarde". On peut voir dans cette oeuvre, le tableau des luttes héroïques des Bois-Francs.

JEAN RIVARD, est un jeune homme intelligent et travailleur né sur une ferme et pourvu d'études classiques presque complétées, qui se fait colon, acquiert par son travail et son talent un joli patrimoine et se crée une situation sociale de premier choix.

Ce jeune colon, comme tous les hommes intelligents, actifs et fidèles aux voix de la Providence, devient non seulement un cultivateur modèle et à l'aise, mais aussi un architecte et un artisan du progrès général. Un jour, on le choisit comme maire de sa paroisse, et plus tard, comme député de son comté.

Le but de l'auteur de "JEAN RIVARD" n'était pas de fournir un roman aux lecteurs, mais de faire connaître et apprécier la vie et les travaux des défricheurs, d'encourager notre jeunesse canadienne-française à embrasser la carrière agricole, au lieu d'encombrer les professions d'avocats, de notaires, de médecins et les comptoirs des marchands; c'était, en somme, un désir d'orienter notre race vers une agriculture progressive.

Vers 1860, notre peuple traversait une crise économique fort pénible et menaçante pour son avenir. Une mauvaise organisation économique compliquait le placement de nos familles nombreuses. Les occupations étaient insuffisantes, peu variées, peu lucratives. La misère était le partage de plusieurs.

Face à cette situation, JEAN RIVARD était de ceux qui, énergiques et clairvoyants, voulaient doter notre province d'une organisation économique capable de faire vivre honorablement et dans l'aisance tous les fils d'une race valeureuse.

Ceux-là qui voulaient régénérer d'abord l'agriculture pour en faire la base de tout notre système de production nationale, puis inspirer, à la jeunesse, le goût de la terre, et organiser ensuite toute la vie économique: commerce, industrie, finance, transport etc... en fonction de l'agriculture.

JEAN RIVARD, comme EVANGELINE en Acadie, est un personnage symbolique.

Mais Antoine Gérin-Lajoie nous donne lui-même la "clef" de son roman dans le "Foyer Canadien" de 1864. "La carrière de Noël Hébert, de Ste-Sophie d'Halifax, ressemble en plusieurs points à celle de Jean Rivard, elle est même plus extraordinaire. Comme Jean Rivard, Noël Hébert s'enfonça dans la forêt, résolu de s'y créer un établissement solide. Comme lui, il est devenu représentant du peuple."

En effet, Noël Hébert fut député de Mégantic, de 1858 à 1863.

Et nous pouvons conclure, en outre, que le domaine de Jean Rivard faisait partie de Plessisville, (Somerset en 1843). De plus, le canton "Bristol" où s'établit Jean Rivard évoque bien Somerset, puisque le comté Somerset, en Angleterre, est dans le canton Bristol.

En poursuivant la lecture du roman, nous voyons "qu'un jeune missionnaire a été trouvé mort au milieu d'un marécage; et des deux hommes qui l'accompagnaient, l'un mourut à côté de lui, l'autre perclus de tous ses membres, survivait pour raconter ce tragique événement."

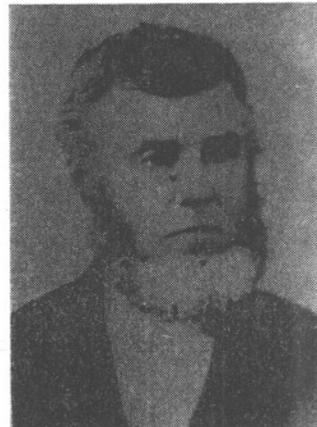
C'est tout simplement l'histoire de l'abbé C.-E. Bélanger, mort en 1845, dans la savane de Stanfold avec son compagnon Ambroise Pépin de Somerset; le survivant qui raconta ce "tragique événement", est aussi de chez-nous, le notaire O. Cormier.

Enfin, dans la description faite de "Rivardville" dans JEAN RIVARD, l'ECONOMISTE, "nous montâmes sur la galerie du second étage, (maison de Jean Rivard) d'où ma vue pouvait s'étendre de tous côtés. Je vis à ma droite une longue suite d'habitations de cultivateurs, à ma gauche le riche et joli village de Rivardville, qu'on aurait pu sans arrogance décorer du nom de ville. Il se composait d'une centaine de maisons éparses sur une dizaine de rues d'une régularité parfaite. Un grand nombre d'arbres plantés le long des rues et autour des habitations donnaient à la localité une apparence de fraîcheur et de gaieté.

"Deux édifices dominaient tout le reste: l'église, superbe bâtiment en pierre, et la maison d'école assez spacieuse pour mériter le nom de couvent. Les moulins de diverses sortes, deux grandes hôtelleries, plusieurs maisons de commerce, les résidences des notaires et des médecins".

"Il y avait enfin dans toutes les rues un air d'industrie, de travail et d'activité qu'on ne rencontre ordinairement que dans les grandes cités commerciales."

C'est probablement une description fidèle du paysage que l'on apercevait, à ce moment là, de la maison de N.C. Cormier.



Noël Hébert,
défricheur et député.

Le monument Jean Rivard, oeuvre d'Alfred Laliberté, un fils des Bois-Francs, dressé devant notre Hôtel de Ville et dévoilé lors des fêtes du centenaire de Plessisville en 1935, demeurera toujours pour nous, le symbole de la volonté et du courage de nos colons bâtisseurs.



L'écusson du Congrès Eucharistique Régional de Plessisville.



Son Excellence Mgr A. Douville, évêque de Saint-Hyacinthe, chantant les paroles de la bénédiction à la fin de la Messe pontificale du dimanche.



Le monument de Messire Charles-Edouard Bélanger au pied duquel se déroulèrent les cérémonies du centenaire de la mort de ce vaillant missionnaire. Dans la photo, c'est monsieur le curé J. Lehoux que nous apercevons racontant les gloires de ce héros.



L'église de Plessisville, dédiée à saint Calixte, pape et martyr. Dans son enceinte, une multitude d'adorateurs vinrent "demeurer une heure" avec le Dieu de nos autels, durant les cinq jours que dura le Congrès.

Le Congrès Eucharistique Régional de Plessisville

Au début de l'année 1945, Son Eminence le Cardinal Villeneuve avait confié à notre curé du temps M. Alfred Boulet, son grand désir de voir le vicariat de Plessisville organiser un congrès eucharistique. Celui-ci, lors d'une réunion où se trouvaient plusieurs curés et vicaires de la région, leur fit part du désir du Cardinal et, tous les prêtres présents ont convenu unanimement qu'il fallait se mettre à l'oeuvre.

Après cette rencontre, M. le curé Boulet eut recours aux services précieux d'un prêtre expérimenté dans l'organisation des congrès eucharistiques, le rév. Père Ernest Carrier de Québec.

Chaque semaine, il rencontra ici les organisateurs, les aida et les guida dans l'immense travail entrepris.

Le comité général formé de quelques curés de la région fut secondé à merveille par le comité exécutif dont les membres étaient: M.M. Théodore Fortier, Alphonse Michaud, Léo Marcoux, Armand Roberge, Jean-Paul Houde et Georges Dumaine.

Sur eux reposait toute l'armature compliquée et bien ordonnée de l'organisation: secrétariat et propagande, comités du reposoir et des décorations, de réception, du bon ordre, des processions, des fleurs, des jeunes, du beau temps, des familles nombreuses, du sacerdoce, des forums, des finances, du chant, sacré, des malades etc...

Le bureau de renseignements du secrétariat sera transporté dans les locaux de l'Hôtel de Ville pour le temps du congrès.

Les dates choisies pour ces pieuses célébrations furent du 4 au 8 juillet. Mais, à compter du mois de mars, tous les membres des différents comités travaillèrent avec ardeur à l'organisation de ce qui allait devenir un souvenir inoubliable pour des milliers de personnes.

Dès les premiers beaux jours, on s'affaira à illuminer les rues, à décorer son commerce ou sa maison. Au milieu de nos rues s'élevèrent des arcs de triomphe splendides. Dans la cour de l'Académie St-Edouard, on érigea une construction aux vastes proportions qui devint le superbe Reposoir où Jésus-Hostie trônera majestueusement et d'où il recevra les adorations et les hommages du peuple chrétien de toute la région des Bois-Francs.

C'est là, dans cette organisation presque parfaite, que résidera le succès extraordinaire de ce Congrès.

Après la longue préparation matérielle et spirituelle du Congrès, arriva le jour de l'ouverture. Mercredi le 4 juillet, on accueillit Mgr J.-Omer Plante évêque auxiliaire de Québec, représentant le cardinal Villeneuve. Celui-ci après les discours d'ouverture terminés, exposa solennellement Jésus-Hostie sur le trône magnifique préparé avec amour. Après le salut du Saint-Sacrement, tous se transportèrent à l'église où M. le curé Boulet exposa le Saint-Sacrement pour toute la durée du Congrès. Des groupes se succéderont continuellement pour l'adoration. Une messe de minuit fut ensuite célébrée par Mgr Plante. Vu le grand nombre de fidèles, toutes les autres messes nocturnes eurent lieu au Reposoir.

Jeudi le 5 juillet, il y eut une messe pontificale dans l'avant-midi. Dans l'après-midi, deux forums tenus pour les dames et demoiselles. En soirée, près de l'église, au pied de son monument, on rendit un émouvant hommage au valeureux missionnaire Charles-Edouard Bélanger, mort un siècle auparavant en des circonstances tragiques. On se rendit ensuite en procession jusqu'au Reposoir, où eurent lieu une heure d'adoration et une messe de minuit.

Vendredi le 6, fut la journée des enfants. Des jeunes de toute la région et même de Québec vinrent participer à des messes, procession et cérémonie d'offrande prévus pour eux.

Dans l'après-midi du même jour, les malades eurent à leur tour, sur le terrain du Reposoir, une cérémonie des plus touchantes, soit une heure de prières et d'adoration. En soirée, les fidèles furent conviés à une heure d'adoration et veillée d'armes précédant la messe de minuit.

Samedi le 7, jour de forums pour les hommes et jeunes gens, messe solennelle au Reposoir; et le soir, procession mariale aux flambeaux et messe de minuit à laquelle assistaient environ vingt mille fidèles venus de toutes les paroisses environnantes.

Dimanche le 8 juillet, jour de clôture du Congrès. Il y eut une messe pontificale célébrée au Reposoir. En après-midi, grande procession finale à laquelle participaient environ sept mille personnes. Au Reposoir, il y eut acclamations et prières d'Action de grâces de la part de la foule, suivies des allocutions de clôture du Congrès.

Dans ces pieuses manifestations, tous les citoyens de Plessisville trouvèrent de quoi s'inspirer pour maintenir bien haut le flambeau de la Foi que nous ont légué nos ancêtres.

Membres du comité général

LA CHEVILLE OUVRIÈRE DU CONGRÈS: Le Révérend Père ERNEST CARRIER, S.S.S. curé de la paroisse du Saint-Sacrement, à Québec, vice-président du Comité général du Congrès.

M. le curé AUGUSTIN PARÉ, de Sainte-Anastasia de Lyster; M. le curé JOSEPH LEHOUX, de Saint-Ferdinand d'Halifax; M. le curé JEAN DUVAL, de Sainte-Athanase d'Inverness; M. le curé ADÉLARD CHOUNARD, de Sainte-Sophie de Mégantic.

Curés du vicariat-forain: M. le curé Alfred Boulet, vicaire-forain; M. le curé J.-Philippe NADEAU, de Notre-Dame de Lourdes; M. le curé NAPOLÉON TANGUAY, de Laurierville, M. le curé ANTONIO ARSENAULT, de Saint-Jean-Baptiste-Vianney; M. le curé PROCULUS CORRIVEAU, de Saint-Pierre-Baptiste.

Comité exécutif du congrès: Monsieur THÉODORE FORTIER, maire de Plessisville, président du Comité exécutif du Congrès. Son généreux dévouement et son zèle apostolique durant le Congrès ont fait l'admiration de tous; Monsieur ALPHONSE MICHAUD, vice-président du Comité exécutif; Monsieur ARMAND ROBERGE, chimiste, membre du Comité exécutif; Monsieur JEAN-PAUL HOUDE, membre du Comité exécutif; Monsieur GEORGES DUMAINE, membre du Comité exécutif.

Cantique du Congrès (air: "Nous voulons Dieu")

Refrain

Jésus, roi dans l'Hostie,
Nos foyers sont à toi.
Par ta divine Eucharistie,
De nos familles sois le Roi.

Près de Joseph et de Marie
Au milieu de nous tu vécus,
Offrant en exemple ta vie,
Modèle de toutes les vertus.

Quand, groupés à la Table sainte,
Ils te reçoivent dans leur coeur,
Leur âme est tout entière empreinte
De charité, de pur bonheur.

Couplets

C'est pour donner à la famille,
Un sens chrétien des plus parfaits
Qu'au pied de l'Ostensoir qui brille,
Seigneur, nous tenons ce Congrès.

Devant l'Hostie et le Calice,
Parents, enfants puisent sans peur
Graves leçons de sacrifices;
Car sans la croix, tout amour meurt.

Que le dimanche soit la fête
De tous les membres réunis
Autour de Jésus-Christ, leur tête;
Quel avant-goût du paradis.

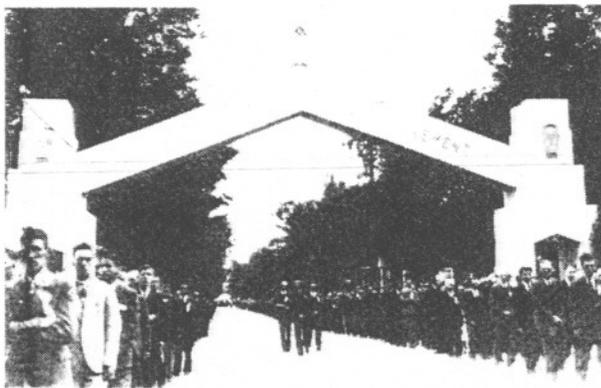
—2—

Dès le commencement du monde,
Dieu, tu fondas l'humanité
Sur la famille une et féconde,
Reflet d'amour de la beauté.

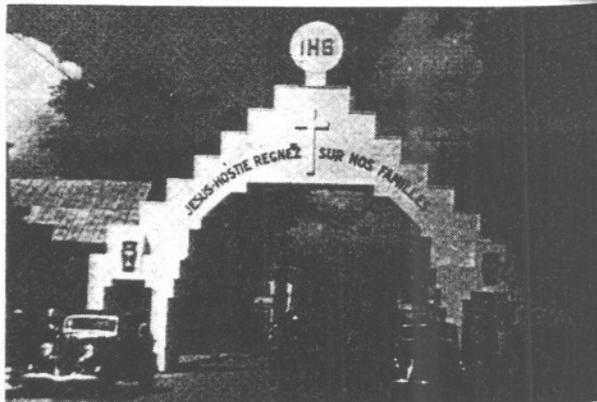
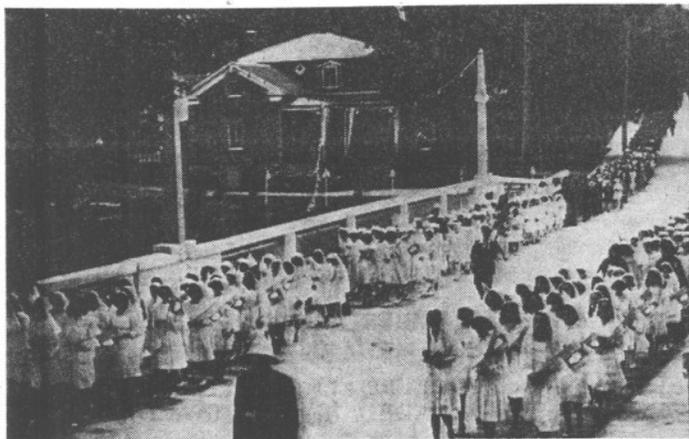
Jésus, quand tu vins sur la terre
Auprès des hommes demeurer,
Tu choisis, ravissant mystère,
De Nazareth le saint foyer.

—3—

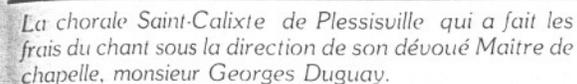
s



Une partie des hommes à la grande procession finale. La procession s'est engagée dans l'avenue des Erables pour se diriger vers le Reposoir.



Arc triomphal érigé devant l'Hôtel de Ville, par les soins du Comité des Décorations.



La chorale Saint-Calixte de Plessisville qui a fait les frais du chant sous la direction de son dévoué Maître de chapelle, monsieur Georges Duguay.

NARD, de Sainte-Sophie de Mégantic - Monsieur le curé JEAN DUVAL, d. th., d'Inverness.

Comité d'Honneur régional: MM. les curés Jean-Philippe NADEAU, Notre-Dame de Lourdes - Proculus CORRIVEAU, Saint-Pierre-Baptiste - Napoléon TANGUAY, Laurierville - Antonio ARSENEAULT, Saint-Jean-Baptiste-Vianney - Lionel BERNARD, Saint-Adrien d'Irlande.

Achille VACHON, Somerset-Nord - Donat GAUDREAU, Sainte-Sophie - Ludger LAMBERTY, Sainte-Sophie - Rosario SIMONEAU, Lyster - Yvon LEPAGE, Sainte-Anastasie - Arthur DION, Saint-Pierre-Baptiste - Adolphe PRINCE, Notre-Dame de Lourdes - Joseph BOUCHARD, Irlande-Nord.

Comité exécutif d'Honneur: Monsieur Joseph LAFONTAINE, député fédéral; Monsieur Tancrede LABBÉ, député provincial; Son Honneur le juge Louis HOUDE, ancien maire; MM. le notaire Chs-Ed. GOSSELIN, ancien maire et marguillier; P.-Isaïe MAGNAN, ancien maire et marguillier; J.-E. LACERTE, ancien maire; P.-Antonio PAINCHAUD, ancien maire; J.-Albert FORAND, ancien maire; Eudore FOURNIER, ancien maire et marguillier; Olivier SÉVIGNY, ancien maire; J.-A. OLIVIER, ancien maire; le Dr Maurice MORIN, ancien maire; Théodore FORTIER, maire et ancien marguillier; Zéphirin MORISSETTE, ancien marguillier; Joseph BOURQUE, ancien marguillier; Achille SIMONEAU, ancien marguillier; Noé PROVENCHER, ancien marguillier; Oménil TARDIF, ancien marguillier; Antonio BRULÉ, ancien marguillier; Patrick KELLY, ancien marguillier; Alphonse BEAUCHESNE, ancien marguillier; Aimé BRASSARD, ancien marguillier; Antonio BERGERON, ancien marguillier; Georges TARDIF, ancien marguillier; Joseph GUAY, marguillier; Joseph BOUTIN, marguillier; le Dr J.-O. ROGER, marguillier; Henri PAINCHAUD, marguillier; Albert BELISLE, industriel; Raoul CARRIER, industriel; Armand ROBERGE, industriel; E.-Léopold RAYNAULD, industriel.

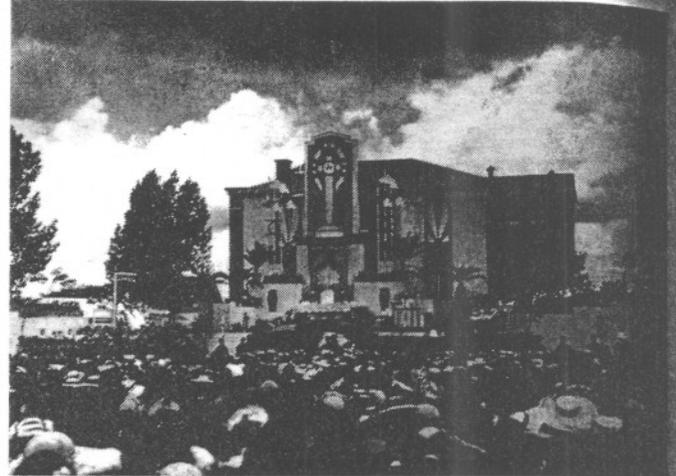
Présidents(es) des comités: Monsieur LÉO MARCOUX, de Plessisville, secrétaire du Comité exécutif - M. GEORGES MASSICOTTE, président de la Ligue du Sacré-Coeur, président du Comité des processions - Monsieur l'abbé LOUIS MAROIS, vicaire à Plessisville, président du Comité de Propagande et du Secrétariat - Monsieur ROGER BÉLANGER, président de la société Saint-Jean-Baptiste, président du Comité du centenaire de M. l'abbé Bélanger et du Sacerdoce - Monsieur LÉOPOLD RAYNAULD, directeur de l'École du Lin, président-conjoint du Comité des finances - Monsieur RAOUL-V. LALIBERTÉ, marchand, président de la Commission scolaire, président-conjoint du Comité des finances - Monsieur le notaire BENOÎT CHARTIER, président de l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse, président-conjoint du Comité régional des forums - Monsieur HENRI PAINCHAUD, président régional de l'U.C.C. Québec-Sud, président-conjoint du Comité régional des forums - Monsieur PAUL BÉRUBÉ, organiste de Plessisville, président-conjoint du Comité du chant sacré - Monsieur GEORGES DUGUAY, maître de chapelle à Plessisville, président-conjoint du Comité du chant secret - Madame Z. SÉVIGNY, présidente du Cercle des Fermières, présidente du Comité des fleurs - Le Révérend Frère HILARION, i.c., directeur de l'Académie Saint-Edouard, président du Comité des jeunes - Monsieur LUCIEN DANCAUSE, surintendant à "Forano", président du Comité du Reposeur - Monsieur ROSAIRE BÉLIVEAU, au service des achats du magasin P.-A. Painchaud, président du Comité des décorations - Monsieur JOSEPH-E. FOURNIER, industriel, président du Comité de réception - Monsieur P.-A. PAINCHAUD, marchand, vice-président diocésain des Ligues du Sacré-Coeur, président du Comité du bon ordre - Madame LINDOR BELLEVILLE, présidente du Comité du restaurant - Monsieur ANTONIO BERGERON, président du Comité des malades.

Comité des finances: M. Léopold Raynauld et M. Raoul-V. Laliberté, présidents-conjoints - M. Henri Fournier, comptable - M. Delphis Gagnon, chef du personnel à la Cie Forano - M. Albert Bélisle, gérant de la Tricoterie Somerset, tous membres du Comité des Finances. M. Rosaire Côté, marchand, membre.

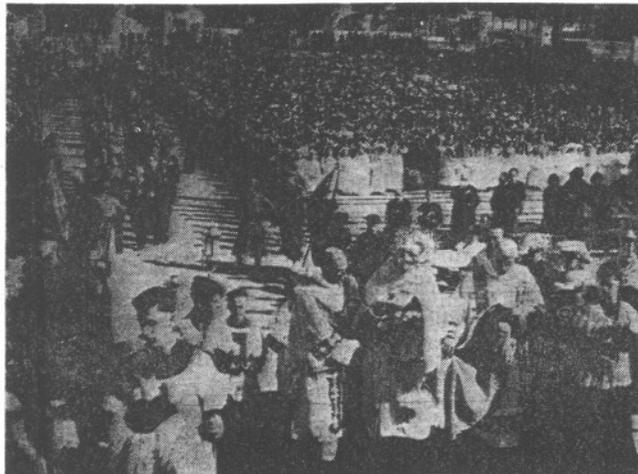
Secrétariat et propagande: La publicité et la propagande sur le Congrès Eucharistique ont été confiées au secrétariat du Congrès. Ce dernier est composé comme suit: Mlle Florence Pelletier, Mlle Thérèse Latulippe, Mlle Yolande Gamache, M. Armand Turgeon, M. Louis-Laurent Hardy, M. l'abbé Louis Marois, M. Omer Daigle.



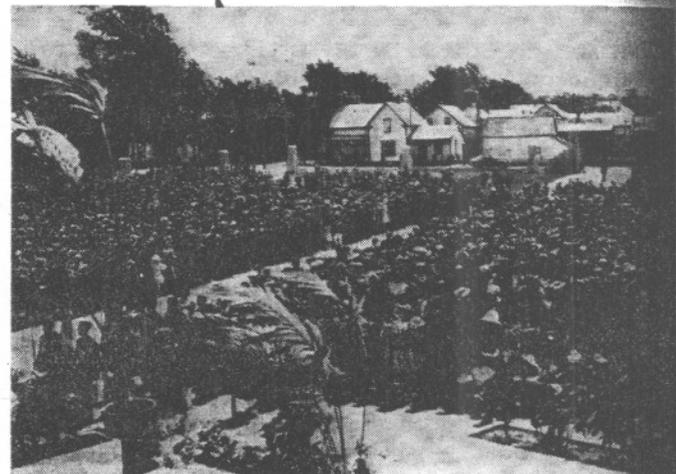
Son Excellence Mgr J.-Omer Plante, évêque auxiliaire de Québec, représentant de Son Eminence le cardinal Villeneuve, président général du Congrès national, arrive au Reposoir pour les cérémonies d'ouverture.



Nous voici au Reposoir, le dimanche, durant le sermon de la Messe pontificale. Il fait beau malgré les nuages menaçants. Il pleut partout excepté à Plessisville. Le Ciel récompense la foi des Congressistes.



Le Saint-Sacrement, porté par Mgr Pelletier, assisté de messieurs les curés J. Lehoux et Napoléon Tanguay, arrive au Reposoir lors de la grande procession finale.



Pendant une cérémonie. Nous apercevons ici une partie de la foule en prières.

Comité des malades: M. le Dr Jules Cantin, M. Eudore Fournier, M. l'abbé S. Boulet, M. Antonio Bergeron, président, M. le Dr J.-O. Roger, M. Emile Laroche, Garde F. Lesage, Rev. Mère Léonilla, Rév. Mère Saint-Valère, Garde A. Latulippe, M. Alfred Gagnon. Ce comité eut à transporter les malades de l'hôpital et du village au Reposoir.

Comité du bon ordre: En plus du Comité des processions, la Ligue du Sacré-Coeur fut chargée du Comité du bon ordre. Il fallait voir à organiser l'ordre dans les rues, les terrains de stationnement, au Reposoir, enfin dans toute la ville. Aidés du concours des polices de la route, de la police provinciale, des Zouaves pontificaux de Québec, le tout s'est fait dans la plus belle harmonie. MM. Daniel Garneau, Emilien Fortier, Henri Bélanger, P.-Antonio Painchaud, président, Roger Tardif, Charles-Emile Desrochers, Paul Bossé, Thomas Genest, Omer Pinette.

Comité des processions: Le Comité des processions a été confié à la Ligue du Sacré-Coeur. Ce Comité eut fort à faire, mais un véritable succès a couronné ses efforts. MM. Georges Massicotte, président et Charles Germain, vice-président, Maurice Brassard, Roma Mailhot, François-Marie Rousseau, Aimé Genest.

Comité de réception: Si les visiteurs, les prêtres et les Evêques ont été bien reçus lors du Congrès, c'est grâce au dévouement du Comité de réception. MM. Georges-Henri Lemieux, secrétaire, Joseph-E. Fournier, président, Charles-Eugène Gosselin, notaire, Maurice Bourque, Marius Bertrand, Louis Boisvert, Sylva Trottier, Henri Bélanger.

Comité du restaurant: Le Cercle des Filles d'Isabelle de Plessisville fut chargé de tenir un restaurant en faveur de nos visiteurs. Mlles Georgette Jutras, Jeannette Bilodeau, Blanche Poirier, Thérèse Latulippe, régente,

Mme Lindor Belleville, présidente, Mme Gérard Mercier et Mlle Julia Guay, Mlles Thérèse Mailhot, Luce Belleville, Marguerite Bourque, Germaine Beaudette, Graciette Bourque et Alice Beaudette.

Comité du Centenaire de l'abbé Bélanger et de l'hommage aux familles: MM. Jean-Marie Fortier, Roger Bélanger, président, E-Léopold Raynauld, vice-président, Gérard Michaud, secrétaire, Aimé Poulet, Aimé Brassard, Armand Roberge, Raoul-V. Laliberté, S.-Florentin Béliveau, agronome, Léo Marcoux, Raoul Carrier, Léonard Forand et Albini Bilodeau, agent d'assurances.

Comité des jeunes et du beau temps: Rév. Mère Gabriel, supérieure du Couvent et de l'École ménagère, Rév. Mère Saint-Cyr, directrice de l'École Saint-Calixte, Rév. frère Hilarion, i.c., supérieur de l'Académie Saint-Edouard, président de ce Comité, Mlle Adrienne Germain, présidente de l'A.C.I.R., et directrice de l'École Saint-Louis, Mlle Lucienne Painchaud, institutrice, et le Rév. Frère Tite, i.c., ass.-directeur de l'Académie Saint-douard.

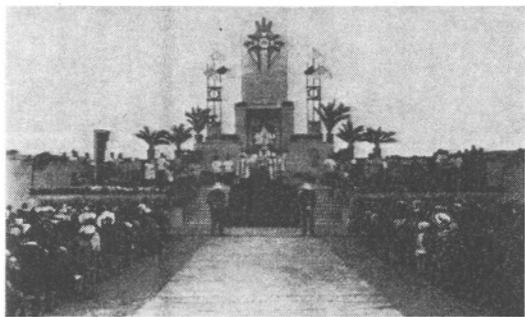
Comité du chant sacré: Des experts en chant grégorien et en musique ont été chargés d'organiser les différents chants du Congrès dans la région de Plessisville. Ce sont: M. Paul Bérubé, organiste et M. Georges Duguay, maître de chapelle, présidents-conjoints. M. J.-M. Painchaud, le Rév. Frère Prosper Gabriel, i.c. et M. Armand Roberge.

Comité des fleurs: Le reposoir du Congrès était un véritable parterre de fleurs grâce au généreux travail du Comité des fleurs. Mlle Corinne Jutras, Mme Alphonse Lemay, Mme Arthur Côté, Mme Dr Maurice Morin, Mme J.-A. Forand, Mme Z. Sévigny, présidente du Comité, et Mme Louis-Philippe Hébert, secrétaire.

Comité des décorations: Plessisville, durant le Congrès, avait revêtu ses plus beaux atours. Tout était décoré avec un goût exquis grâce aux bons soins et à la vigilance des membres du Comité de décorations. Trois magnifiques arcs de triomphe furent aussi construits par le Comité. MM. J.-Marie Painchaud, Rosaire Béliveau, président, Claude Gingras, Sylvio Véronneau, Guy Lemay, publicitaire, Jean-Paul Gamache, Gérard Boisvert, Paul-Emile Bilodeau, secrétaire.

Comité général des forums: Des forums sur la Famille et l'Eucharistie ont été tenus dans toutes les paroisses du Vicariat forain. Le Comité s'est transporté d'une paroisse à l'autre durant la longue préparation du Congrès. M. le notaire Benoit Chartier et M. Henri Painchaud, présidents-conjoints, M. Jules Roberge, instituteur, M. Louis-Laurent Hardy, L.S.S., agent d'affaires des Syndicats, M. Léo Marcoux, commis de banque, M. Henri Provencher, président de la Coopérative d'Habitation locale, M. Joseph Michaud, président diocésain de la Jeunesse agricole catholique.

Comité du reposoir: La magnificence et la beauté de notre Reposoir sont dues au dévouement de ce Comité. Travail immense qui demandait un esprit d'initiative peu ordinaire. Voici les membres de ce Comité: MM. Gilbert Martineau, Paul-Emile Laflamme, Armand Desrochers, Hector Lacombe, Alphonse Auclair et Lucien Dancause. Ce dernier est le président de ce Comité.



Cette photo a été prise durant la Messe pontificale du jeudi, célébrée par Mgr Albini Lafortune. Notre artiste photographe, par un ingénieux artifice, a fait disparaître, de la photo, les maisons en arrière, pour donner au Reposoir le même aspect que s'il avait été érigé en plein champ.



Le Comité du Reposoir n'a pas travaillé sans plan défini. La maquette du Reposoir, préparée par les soins du Comité, est une reproduction exacte, à l'échelle, du Reposoir, dont les plans ont été conçus et préparés par l'architecte Berchmans Gagnon, de Thetford, avec le concours de monsieur Lucien Dancause, président du Comité.



Chaque nuit, à la Table Sainte, des milliers de personnes vinrent recevoir le Corps précieux de Notre-Seigneur, nourriture indispensable à la vie de notre âme. Nous voyons ici une de ces scènes mémorables.



De nombreux pénitents attendent leur tour à l'un des dix confessionnaux installés au Reposoir. D'autres confesseurs entendaient aussi les confessions à l'église paroissiale. On dut même le samedi soir confesser à ciel ouvert, les confessionnaux ne suffisant plus.

M. et Mme Alphonse Michaud, tragédie de l'Obiou, 1950

Au mois d'octobre 1950, M. et Mme Alphonse Michaud, deux citoyens très estimés de la région, venaient de recevoir la décoration du Mérite Diocésain de l'Archidiocèse de Québec, pour services rendus au point de vue social et religieux.

Cependant cette année-là, à l'occasion de l'Année Sainte, la décoration habituelle qui consistait en une superbe médaille, avait été changée par une bourse "pour pèlerinage à Rome".

De fait M. et Mme Michaud, parents de dix-neuf enfants, se virent défrayer une partie de leur voyage en Europe.

Ils s'embarquèrent donc, le 13 octobre, à bord du paquebot "S.S. Columbia" en compagnie de Mgr Maurice Roy, et d'un imposant groupe de canadiens.

Ils visitèrent Lisbonne, Fatima, Lourdes, Tours, Paris, Assise, Florence, Venise, Milan, Pise et Rome.

Après avoir assisté, tel que prévu, à la béatification de la Vénérable Marguerite Bourgeoys, le 12 novembre à Rome, ils étaient reçus, avec leur groupe, en audience par le Pape Pie XII avant leur départ pour le Canada. De l'aéroport de Rome, en compagnie de 46 canadiens et 10 autres passagers et membres d'équipage, ils s'envolèrent vers Paris, à bord d'un DC4 de la Curtiss Reid Airtours Ltd. Cependant, le destin a voulu que leur retour se termine par un affreux désastre aérien, l'avion percutant le sommet de l'Obiou, un pic rocheux de 2793 mètres d'altitude, situé dans les Alpes françaises entre Rome et Paris. Il n'y eut aucun survivant; l'avion ayant explosé, les débris furent éparpillés sur un plateau situé à environ 1500 pieds plus bas. C'est à cet endroit que les sauveteurs retrouvèrent les corps des victimes par une température très froide, dans la neige et le verglas.

Les autorités françaises purent identifier de façon positive une vingtaine de passagers. L'identification probable des autres personnes fut établie et confirmée par



De gauche à droite: Thérèse, Jacques, Margot, Roland, Gabrielle, religieuse, Joseph, Donald, Hélène, M. Alphonse Michaud, Georgette, Mme Michaud, Lauréat, Yvon, Solange, Gemma, Jn-Louis, Denise.
En avant: Raymonde, André, Julienne.
Sur la photo au mur: Lucille (religieuse).



Les recherches lors de la tragédie de l'Obiou le 13 novembre 1950.



les représentants des familles à l'aide d'objets découverts sur les corps des victimes. C'est ainsi que M. Alphonse Michaud (No. 5) fut identifié par un étui reliquaire et un insigne du pèlerinage marqués à son nom, ainsi que sa montre-bracelet, un insigne de la Ligue de Sacré-Coeur, un carnet de voyage, une blague à tabac en cuir et un fragment de pipe.

Mme Alphonse Michaud, (Alice Marcoux No. 46) fut identifiée de façon positive par les membres de sa famille, à l'aide d'objets retrouvés sur son corps tels que sa bague et son anneau, un morceau d'un chandail acheté à Plessisville avant son départ, sa montre-bracelet, une chaînette, une médaille de la Vierge, son cordon de tertiaire de St-François et une mèche de cheveux.

Son sac à main, très endommagé, contenant divers papiers fut aussi remis à sa famille.

Les victimes de cette horrible tragédie sont inhumées en France à Notre-Dame de la Salette. Le cimetière et la petite chapelle sont situés près de la route conduisant au Sanctuaire, où la Vierge est apparue en 1846, à deux jeunes bergers "Mélanie et Maximin" qui gardaient les moutons sur le flanc des Alpes. C'est près de cet endroit, en terre française, que nos Pèlerins Canadiens reposent maintenant.

Les certificats de décès ne furent émis par les autorités françaises qu'en septembre et octobre 1952.

Cependant, le gouvernement du Québec, par un bill spécial, émettait des certificats de décès permettant le règlement des successions, dès le printemps 1951.

Voici les certificats de décès de M. et Mme Alphonse Michaud, décédés lors de la tragédie de l'Obiou

DEPARTEMENT DE L'ISÈRE
Mairie de CORDEAC (Isère)
ARRONDISSEMENT DE GRENOBLE
CANTON de Mont
BULLETIN DE DÉCÈS
à 13 heures est décédé à CORDEAC (Isère)
M. MICHAUD Alphonse
né le 5 juillet 1895 à Pléville (Canada)
demeurant à
11 rue de Physson
à BEARD France
A CORDEAC (Isère) le 1 SEPT 1952 19
Le Maire.

DEPARTEMENT DE L'ISÈRE
Mairie de CORDEAC (Isère)
ARRONDISSEMENT DE GRENOBLE
CANTON de Mont
BULLETIN DE DÉCÈS
à 14 heures est décédé à CORDEAC (Isère)
M. Mme Mme MARCOU, épouse MICHAU
née le 7 juillet 1859 à Saint-Ferdinand (Canada)
demeurant à
80 rue de Vallières
et de PELLETIER France
A CORDEAC (Isère) le 12 OCTO 1952 19
Le Maire.

Mes notes personnelles

Principaux événements

GREFFE O. CORMIER, 6 DÉCEMBRE 1844 - Le 6 décembre 1844. Entreprise de Damase Turcot à Charles Prince. "Grefte O. Cormier". Turcot s'engage par contrat à transporter du bois pour la perlasserie, située sur le bord de la rivière Blanche à Somerset.

GREFFE O. CORMIER, 30 MARS 1850 - Moyse Beauchesne, cultivateur et entrepreneur de bois de commerce de Somerset, vend à J. Chandonnais une chaudière à potasse, emmurée de sept (7) quintaux pour 18 piastres d'Espagne et un cheval, c'était le 30 mars 1850.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST, 7 JUILLET 1911 (événement de 1887) - En 1887, ici même à Plessisville, Sir Wilfrid Laurier, dans le bosquet de M. Cormier, prononçait un discours qui est resté à jamais mémorable.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST, P. 2, 7 DÉCEMBRE 1887 - La dime est pour tout le monde. Pour ceux ne cultivant point, deux piastres par famille à Pâques...

L'UNION DES CANTONS DE L'EST, P. 2, 10 JUILLET 1890 - Licences octroyées par le Percepteur du Revenu de la Province du 1er mai au 4 juillet 1890. Auberge: Richard St-Pierre, Plessisville. Hôtel de Tempérance: Vital Côté. Station Somerset. Embouteilleur: Rinfret et Frères, Plessisville. Magasin de liqueurs en gros: Isaïe Caouette, Plessisville. Poudre en détail: J.-E. Lacerte, Somerset.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST, P. 2, 9 FÉVRIER 1893 - Funérailles de Mme Charles Cormier à l'église de Saint-Calixte de Somerset.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST, P. 2, 4 MAI 1893 - Fondation d'une association ouvrière A.O.U.W. (anciens ordres des Ouvriers Unis) Président: J.-A. Savoie.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST, P. 3, 28 JUIN 1894 - Les courses au trot organisées par le "Club de courses de Plessisville" auront lieu les 2 et 3 juillet. Les bourses offertes aux gagnants totaliseront \$335.00.

L'ÉCHO DES BOIS-FRANCS, P. 2, 2 MARS 1895 - Election des officiers de l'Union Musicale de Plessisville suite à l'incorporation du 8 janvier 1895.

L'ÉCHO DES BOIS-FRANCS, P. 2, 6 JUILLET 1895 - Tragédie à Plessisville: Un "tramp" tire un coup de feu sur un employé du G.T.R. (Grand Tronc Railways). La victime est en danger.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST, P. 3, 30^e ANNÉE, NO 6, 30 JANVIER 1896 - Population de Plessisville: 1341 âmes; paroisse le 30 janvier 1896: 1952 âmes.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST, P. 2, 21 OCTOBRE 1897 - Un petit "Klondyke" aux portes de Québec: La compagnie de la Fonderie de Plessisville fondée en 1873, avec un capital de \$10,000.00 dollars, faisait réaliser de beaux bénéfices à ses actionnaires. Les dividendes représentent 373 et demi pour cent sur leur mise de fonds, en 1897.

L'ÉCHO DES BOIS-FRANCS, P. 3, 6 NOVEMBRE 1897 - La diphtérie fait des siennes depuis quelques semaines à Plessisville. Trois mortalités chez les enfants et plusieurs cas graves, en novembre 1897.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST, P. 2, 3 FÉVRIER 1898 - La propriété de Mme Kelly, coin des rues St-Calixte et St-Louis s'est vendue pour la jolie somme de \$3,020.00 en février 1898.

L'ÉCHO DES BOIS-FRANCS, P. 2, 5 MARS 1898 - Le 5 mars 1898, nous apprenions la triste nouvelle de l'incendie de la grande église de Somerset.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST, P. 3, 15 AVRIL 1898 - La fabrique d'appareils à gaz acétylène de MM. Savoie et Guay fonctionne depuis le 8 avril 1898.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST, P. 2, 8 JUILLET 1898 - Le 8 juillet 1898, décès de M. Hyacinthe Jutras qui fut maître de poste de ce village.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST, P. 2, 16 SEPTEMBRE 1898 - En septembre 1898, l'abbé Damase Matte nous quitte; il prendra sa pension chez les Soeurs de l'Hôpital Général de Québec.

L'ÉCHO DES BOIS-FRANCS, P. 3, 10 SEPTEMBRE 1898 - Un club athlétique a été ouvert dans la salle Doucet et fondé par M. Hurtubise, fils du gérant de la Fonderie, ce fut en septembre 1898.

L'ÉCHO DES BOIS-FRANCS, P. 3, 24 SEPTEMBRE 1898 - Enfin, le contrat pour la construction de l'extérieur de notre église a été signé par MM. Paquet et Godbout de St-Hyacinthe pour la somme de trente six mille cinq cents piastres, c'était en septembre 1898.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST, P. 2, 17 FÉVRIER 1899 - En février 1899, malgré les mauvais chemins, plusieurs personnes se sont rendues à Plessisville, pour la soirée dramatique et musicale "Michel Strogoff", la belle tragédie de D'Ennery et Jules Verne. Réussite parfaite!

L'UNION DES CANTONS DE L'EST, P. 2, 17 MARS 1899 - Le 17 mars 1899, les licenciés pour vendre des liqueurs enivrantes à Plessisville, dont le nombre a été d'avance fixé à trois, seront choisis à la prochaine séance du conseil

L'UNION DES CANTONS DE L'EST, P. 3, 28 AVRIL 1899 - On commencera la semaine prochaine l'érection de la nouvelle manufacture Savoie-Guay Co. à la station de ce village, c'était en avril 1899.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST, P. 3, 16 JUIN 1899 - Le 16 juin 1899, un nouveau bureau de poste vient d'être établi au 7e rang de Somerset, au moulin de Kelly.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST, P. 2, 28 JUILLET 1899 - En juillet 1899, on est à faire d'importants travaux aux usines de la Fonderie de Plessisville. Nouvelle bâtisse en briques de 130 pieds par 50 laquelle devra servir à la fonderie proprement dite.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST, P. 3, 1er SEPTEMBRE 1899 - M. Emile Carette, instituteur diplômé de l'école Normale de Québec, ouvrira une école commerciale à Plessisville mardi le 5 septembre 1899.

L'ÉCHO DES BOIS-FRANCS, P. 2, 2 SEPTEMBRE 1899 - En septembre 1899, deux "bicyclistes" ont été condamnés à l'amende pour avoir enfreint le règlement leur défendant de passer sur les trottoirs avec leur "machines". Vive les fautes de français dans les journaux!

L'ÉCHO DES BOIS-FRANCS, P. 3, 11 NOVEMBRE 1899 - En novembre 1899, au milieu d'un grand "concours" de personnes, c'était la bénédiction de la nouvelle Fonderie.

LE MÉGANTIC, 6 JANVIER 1900 - Il a été célébré dans la paroisse de St-Calixte, pendant l'année 1899, 133 baptêmes, 70 sépultures, 22 mariages.

LE MÉGANTIC, 13 JANVIER 1900 - La Compagnie Savoie-Guay a commencé l'exploitation de sa nouvelle fonderie. La première coulée a été faite en janvier 1900.

LE MÉGANTIC, 13 JANVIER 1900 - Ce fut en janvier 1900, que commençait la publication d'un ouvrage historique sur les Bois-Francis. L'auteur en est M. l'abbé Trudelle, ancien curé de St-Calixte de Somerset.

L'ÉCHO DES BOIS-FRANCS, P. 3, 5 MAI 1900 - Au mois de mai 1900, la Fonderie de Plessisville est encombrée d'ouvrage, les 125 ouvriers sont obligés de travailler le soir.

LE MÉGANTIC, 2 JUIN 1900 - La Cour St-Calixte de l'Ordre des Forestiers Canadiens est fondée, vingt-trois membres s'enrôlaient, c'était en juin 1900.

LE MÉGANTIC, 2 JUIN 1900 - En juin 1900: la nécessité d'avoir des chemins doubles pendant tout l'hiver, s'impose pour des raisons économiques et commerciales. Le préfet de comté répondait au maire de Somerset-Sud: "Des voitures doubles passent sur des chemins d'hiver simples, couverts de deux pieds de neige, trainant de lourdes charges. La question de la dépense ne devrait pas être un obstacle".

LE MÉGANTIC, 9 JUIN 1900 - Le 9 juin 1900, le Conseil municipal de notre village a décidé de faire exécuter la loi provinciale qui défend de vendre ou détailler, le dimanche, aucun effet, denrées ou marchandises, sous peine d'une amende de \$20.00.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST, P. 4, 15 JUIN 1900 - La Compagnie Electrique a installé la lumière électrique en juin 1900, dans trois des principales bâtisses de notre village.

LE MÉGANTIC, 23 JUIN 1900 - Ce fut le 23 juin 1900, que notre fanfare a fait retentir les sons joyeux de ses instruments à travers les rues de notre village. L'Union Musicale étrennait ce soir-là les magnifiques instruments qu'elle a achetés de la maison Whaley de Toronto.

LE MÉGANTIC, 28 JUILLET 1900 - Le journal Le Mégantic installera ses bureaux en septembre 1900 dans la maison située sur le terrain de l'hôtel Victoria.

LE MÉGANTIC, 14 AOÛT 1900 - La lumière électrique a éclairée pour la première fois les rues de notre village, dimanche le 5 août 1900.

L'ÉCHO DES BOIS-FRANCS, P. 3, 29 DÉCEMBRE 1900 - Voici l'état des registres de la paroisse pour l'année 1900: 12 mariages, 122 naissances, 65 décès.

L'ÉCHO DES BOIS-FRANCS, P. 2, 19 JANVIER 1901 - M. Camille Roberge, manufacturier de la célèbre bouilloire Roval, est de retour d'un voyage dans la Beauce avec un grand nombre "d'ordres", c'était en janvier 1901.

L'ÉCHO DES BOIS-FRANCS, P. 2, 19 JANVIER 1901 - Le 19 janvier 1901, la construction de notre nouvelle gare, incendiée à l'automne dernier, est commencée; elle aura 175 pieds de long par 35 pieds de large.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST, 4 JUILLET 1902 - La bénédiction de l'église a eu lieu en juin 1902 par Monseigneur l'Archevêque de Québec. La nouvelle église a une histoire. C'est la deuxième fois qu'elle est rebâtie sur les ruines de l'ancienne à la suite d'incendie.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST, 22 AOÛT 1902 - Le 22 août 1902, nous apprenons avec plaisir que les travaux de construction de notre Couvent des Soeurs de la Charité sont maintenant terminés et que l'édifice sera prêt pour l'ouverture des classes.

L'ÉCHO DES BOIS-FRANCS, P. 1, 18 AVRIL 1903 - En avril 1903, une vingtaine de nos jeunes gens, amateurs enthousiastes du "base-ball", viennent de fonder le Club de Base-Ball de Plessisville.

L'ÉCHO DES BOIS-FRANCS, P. 4, 12 MARS 1904 - Le Rév. Damase Matte, ancien curé de St-Calixte de Somerset est décédé le 5 mars 1904 à l'âge de 68 ans et 9 mois.

L'ÉCHO DES BOIS-FRANCS, P. 1, 24 JUIN 1905 - Le 24 juin 1905, à l'occasion de la grande célébration de la St-Jean-Baptiste, la Cie du Grand Tronc a accordé des prix réduits: Stanfold 0.20¢ - Arthabaska 0.50¢ - Ste-Julie 0.25¢ - Lyster 0.40¢ - Québec \$1.60 - etc... Les billets seront bons pour aller le 26 (P.M.), le 27 et pour retourner le 28 juin.

SOURCES ORALES - Le 17 août 1909, M. Alfred Mathieu faisait l'acquisition (à Montréal) de la première voiture automobile. Il construisit, plus tard, le premier garage de Plessisville.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST, P. 5, 18 FÉVRIER 1910 - Ce fut en février 1910, que l'un des plus jolis "euchres" fut organisé au profit du couvent et rapporta un franc succès. Une foule de plus de deux cents personnes se sont amusées ferme.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, P. 1, 29 MARS 1945 - Plessisville aura un journal hebdomadaire: "La Feuille d'Erable". Avec une population de 5.000 âmes, en plus d'un essaim de villages agricoles et industriels, nous croyons le temps venu d'avoir un journal pour notre région. Le propriétaire est M. Jean-Paul Houde.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, 21 MARS 1946 - Le 21 mars 1946, décision de la Coopérative Centrale de Lin de Québec d'établir une Filature d'Etoupes à Plessisville.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, OCTOBRE 1948 - Bénédiction de la nouvelle chapelle de Notre-Dame de Fatima par Mgr Maurice Roy, en octobre 1948.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, FÉVRIER 1949 - En février 1949, c'était le centième anniversaire de l'ouverture du premier bureau de poste à Plessisville.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, OCTOBRE 1949 - Bénédiction et inauguration de la nouvelle bâtisse du Bureau de Poste de Plessisville-Station, propriété de M. Wilfrid Boulé, en octobre 1949.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, JUIN 1950 - Ce fut en juin 1950 que le couvre-feu devint en vigueur dans les limites du Village de Plessisville.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, JUIN 1950 - Au mois de juin 1950, notre conseil municipal adopte un règlement pour l'installation de lumière de trafic.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, NOVEMBRE 1950 - M. Mme Alphonse Michaud périssent dans l'horrible accident survenu dans les Alpes françaises, c'était en novembre 1950.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, JANVIER 1951 - Un centre de ski à Plessisville, sur la ferme de M. J.-Albert Houde, route nationale à trois milles de Plessisville. Le projet est lancé en janvier 1951.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, AOÛT 1951 - MM. les marguilliers décident de faire l'érection d'une salle paroissiale qui sera connue sous le titre de "Centre d'Etude", en août 1951.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, SEPTEMBRE 1951 - C'était en septembre 1951 qu'a eu lieu le 90e anniversaire de la fondation du Couvent de Plessisville et grand succès de la Journée de l'Amicale organisée à cette occasion.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, AVRIL 1952 - En avril 1952, la distribution du lait le dimanche est interdite dans les limites de notre municipalité.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, JUIN 1952 - Le gouvernement provincial autorise l'établissement d'une Ecole régionale d'Arts et Métiers à Plessisville au mois de juin 1952.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, JUIN 1952 - En juin 1952, bénédiction de l'édifice de la Caisse Populaire.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, SEPTEMBRE 1952 - Au mois de septembre 1952, ouverture de l'Ecole d'Arts et Métiers à Plessisville, l'inauguration officielle aura lieu le 31 janvier 1953.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, MAI 1953 - Le règlement interdisant la tenue d'une salle de danse dans la paroisse de Plessisville devient en vigueur au mois de mai 1953.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, DÉCEMBRE 1953 - En décembre 1953, bénédiction et inauguration du magasin "La Bien-faisante" totalement remodelé et restauré.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, JANVIER 1954 - M. le curé Camille Morissette annonce au prône que la population de Plessisville, village et paroisse, est de 6,777 âmes en janvier 1954.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, AVRIL 1954 - En avril 1954, 100e anniversaire de l'incorporation de la Municipalité de Plessisville.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, MAI 1954 - Les dirigeants de la "Banque Dominion" décident d'ouvrir une succursale à Plessisville, dans l'ancien local du Magasin Madeleine Beudet, pour le mois de mai 1954.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, JUIN 1954 - En juin 1954, les autorités scolaires de la paroisse de Plessisville accordent le contrat de construction d'une "Ecole Centrale" dans les limites de cette paroisse (Ecole Notre-Dame).

LA FEUILLE D'ÉRABLE, AOÛT 1954 - Grande manifestation mariale à Plessisville et dévoilement d'une statue de la Sainte-Vierge à l'occasion de l'Année Mariale, en août 1954.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, JANVIER 1955 - En janvier 1955, érection de Plessisville en municipalité de Ville.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, JUIN 1955 - Radio-Police définitivement installée à Plessisville en juin 1955.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, AOÛT 1955 - La Paroisse St-Calixte de Plessisville est divisée en deux paroisses. La nouvelle paroisse portera le nom de Notre-Dame de Fatima, c'était en août 1955.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, AOÛT 1957 - Début de la construction de l'École Ste-Famille au mois d'août 1957.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, AOÛT 1957 - Plessisville fête brillamment l'arrivée des Pères de Ste-Croix au mois d'août 1957.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, MAI 1958 - Décision définitive de l'ouverture, en septembre 1958, d'une École Maternelle à Plessisville sous le contrôle de notre commission scolaire.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, AOÛT 1958 - Bénédiction de nombreuses statues de Notre-Dame des Erables, à l'usine des Producteurs de Sucre d'Érable de Plessisville, au mois d'août 1958.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, SEPTEMBRE 1958 - Les autorités de la Ville décident de construire une usine d'épuration d'égouts à Plessisville, en septembre 1958.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, MARS 1959 - Ouverture du nouveau bureau de poste de Plessisville, situé angle des rues St-Calixte et St-Luc, en mars 1959.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, AVRIL 1959 - La Ville de Plessisville achète des autorités fédérales, la bâtisse de l'ancien bureau de poste au prix de \$12,500. au mois d'avril 1959.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, MAI 1959 - Les employés municipaux de la Ville de Plessisville se groupent en syndicat en mai 1959.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, MAI 1960 - Début des travaux à l'École des Métiers de Plessisville en mai 1960.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, JUILLET 1960 - Ouverture d'un magasin de la Commission des liqueurs (S.A.Q.) à Plessisville en juillet 1960.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, JANVIER 1961 - Inauguration et bénédiction de la salle de quilles St-Edouard à Plessisville, en janvier 1961.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, AVRIL 1961 - Fermeture du Bureau de Poste de Plessisville-Station après 75 ans d'opération, au mois d'avril 1961.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, JUIN 1961 - Docteur Denise Dupont, première femme-médecin de Plessisville, assermentée le 3 juin 1961.

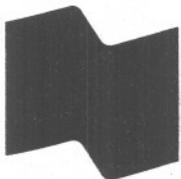
LA FEUILLE D'ÉRABLE, JUIN 1961 - Les Fêtes du Centenaire du Couvent de Plessisville sont célébrées les 10-11-12 juin 1961.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, JUIN 1961 - Ouverture de la piscine de l'Oeuvre des Loisirs de Plessisville au mois de juin 1961.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, JUIN 1961 - Bénédiction du Collège Classique de Plessisville (propriété des Pères de Ste-Croix), en juin 1961.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, SEPTEMBRE 1962 - Inauguration de l'immeuble du Centre des Loisirs de Plessisville, au mois de septembre 1962.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, NOVEMBRE 1962 - En novembre 1962, inauguration du téléphone automatique à Plessisville.



1754 St-Calixte,
362-7341

BANQUE NATIONALE

LA FEUILLE D'ÉRABLE, SEPTEMBRE 1974 - Le stationnement Centre-Ville se construit rapidement, c'était en septembre 1974.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, FÉVRIER 1975 - On inaugure officiellement l'aréna municipal de Plessisville, en février 1975.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, MAI 1975 - Découverte d'une "Jambe" dans un terrain situé près de Plessisville. Après expertise, on découvrira qu'il s'agit d'ossement animal provenant sans doute d'un ours! C'était en mai 1975.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, AOÛT 1977 - Inauguration du Parc Industriel de Plessisville le 5 août 1977.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, SEPTEMBRE 1977 - En septembre 1977, C.K.T.L. fête ses cinq années d'existence à Plessisville.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, NOVEMBRE 1977 - Le contrat pour la réalisation du C.L.S.C. de l'Erable de Plessisville est signé au mois de novembre 1977.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, DÉCEMBRE 1977 - Ouverture de la Garderie Fleur de Soleil, en décembre 1977.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, JUILLET 1978 - Un H.L.M. de trente unités sera construit. Ce sera le premier à Plessisville (août 1979).

LA FEUILLE D'ÉRABLE, DÉCEMBRE 1979 - La destruction par le feu du Centre des Loisirs de Plessisville en avril 1979, est sûrement l'événement de l'année. D'origine inconnue, l'incendie a causé la perte totale de l'édifice, évalué à plus d'un demi-million de dollars.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, DÉCEMBRE 1979 - Projet de \$3 millions, les Galeries de l'Erable sont en construction depuis le 10 octobre 1979. La superficie est de 86,000 pi. carrés et une trentaine de boutique sont prévues pour le mois d'août 1980.

LA FEUILLE D'ÉRABLE, MARS 1981 - On commence à parler d'un Centre de Récupération à Plessisville. La cueillette hebdomadaire débute en août 1981.

Mes notes personnelles

La chronique biographique



"LA VÉRITABLE PERFECTION D'UN HOMME
RÉSIDE, NON DANS CE QU'IL A, MAIS
DANS CE QU'IL EST".

O. Wilde.

Antoine Gérin-Lajoie, auteur de Jean Rivard

Antoine Gérin-Lajoie est né à Yamachiche en 1824 de modestes cultivateurs. Il est brillant à l'école primaire et supérieure de son village. Son curé le remarque, puis aide ses parents à l'envoyer au Collège de Nicolet en septembre 1837. On le considère très tôt comme l'écolier le plus brillant de sa génération.

Au printemps de 1842, il compose "Un Canadien errant" qui ne tardera pas à devenir la complainte préférée des Canadiens du temps, surtout de ceux qui vivent à l'extérieur des frontières du Bas-Canada.

En 1843, il prononce un si remarquable "Discours sur l'histoire du Canada" que "L'Aurore des Canadas" en publie le texte entier. En 1844, à la fin de ses études collégiales, on joue deux pièces de sa composition. En septembre, sa pièce en vers: "Le Jeune Latour", paraît dans "L'Aurore des Canadas", "Le Journal de Québec", "Le Canadien", puis en brochure.

Dès ce moment, Antoine Gérin-Lajoie est un auteur connu. Il aimerait bien faire carrière dans les lettres; mais, en ces temps de misère pour les écrivains, comment le pourrait-il, lui qui est pauvre?

Il tente fortune aux Etats-Unis sans succès. Il entreprend des études de droit à Montréal, mais il ne le pratiquera guère à cause de sa timidité et de son honnêteté excessives.

Toute sa vie sera reliée à la littérature, soit par la participation à des sociétés littéraires, du travail dans différents journaux, ou bibliothécaire-adjoint au gouvernement du Québec.

Au début de 1861, il se joint aux fondateurs de la revue "Les Soirées Canadiennes". C'est dans cette revue que sera publié "Jean Rivard, le défricheur canadien", en 1862. Plus tard, avec un ami, il fonde la revue "Le Foyer canadien"; et c'est ainsi qu'il y publiera en 1863 son "Jean Rivard, économiste" suivi de "Notices sur quelques défricheurs célèbres".

En 1865, le gouvernement déménageant malheureusement à Ottawa, nouvelle capitale du Canada, Gérin-Lajoie, dorénavant exilé au milieu des forêts de l'Outaouais, ne sera plus qu'un heureux père de famille et un bibliothécaire estimé. Il continue bien d'écrire, mais, pour diverses raisons, ne publie pas. Antoine Gérin-Lajoie décède le 4 août 1882, jour d'anniversaire de sa naissance.

M. Antoine Gérin-Lajoie était l'arrière grand-père de M. Paul Gérin-Lajoie, ancien ministre de l'Education du Québec.

Chs-Edouard Gosselin, notaire

Le doyen des notaires de la région des Bois-Francs, M. Chs-Edouard Gosselin, est né le 15 avril 1867 à St-Charles de Bellechasse. Il était le fils d'Eugène Gosselin, cultivateur et Arthémise Fournier, fille de J.A.T. Fournier.

Il a fait ses études classiques au Séminaire de Québec et il a reçu sa formation professionnelle à l'Université Laval. En 1894, il était admis à la pratique du notariat pour la Province de Québec.

Le notaire Gosselin débuta dans l'exercice de sa profession en société, avec M. F. Deguise, notaire de Plessisville, avec qui il est demeuré de 1894 à 1896. Il pratiqua seul jusqu'au mois d'août 1943 alors qu'il prit sa retraite.

Le notaire Gosselin a professé pendant 50 ans avant de céder ses droits de greffe à son fils le Notaire Chs-Eugène

Gosselin de Plessisville. Il fut conseiller municipal en 1908, commissaire d'école et président de la Commission Scolaire de Plessisville de 1909 à 1912, maire de la Ville de Plessisville en 1951. Il fut directeur des compagnies Savoie-Guay, Tricoterie Somerset, les Radiateurs Plessis et Forano Ltée.

Il épousait Juliette Castonguay le 15 avril 1896. Ils eurent huit enfants.

Docteur J.-Achille Boisvert

Il a été le premier médecin-chef et chirurgien de l'hôpital en 1919.

M. le Docteur Boisvert, en médecin consciencieux, ne voulut occuper son poste de chirurgien qu'après un stage spécial de perfectionnement à New-York.

Quelques années plus tard, pour le bénéfice des patients du sanatorium, il alla suivre un cours de trois mois à Adirondack, dans un sanatorium des Etats-Unis, auprès de professeurs éminents, de spécialistes de renom qui ne s'occupaient que du traitement de la tuberculose.

Il décédait à Plessisville le 25 décembre 1940.

Docteur J.-Omer Roger

Il naquit à St-Antoine de Tilly, le 5 septembre 1872.

Il fit ses études en médecine à l'Université Laval de Québec.

En juin 1899, il exerçait sa profession à Ste-Julie de Mégantic où il demeura pendant 17 ans.

Le docteur Roger arrivait à Plessisville en 1916, et a toujours pratiqué sa profession dans notre ville. Il fut marguillier de la paroisse de St-Calixte de Plessisville de 1943 à 1947. Le 2 mai 1943, il recevait des mains du cardinal Villeneuve, la Médaille du "Mérite Diocésain".

Il a été surintendant de l'Hôpital St-Julien de St-Ferdinand, et Coroner du District d'Arthabaska de 1936 à 1939 puis de 1944 à 1949.

Le docteur Roger aimait beaucoup la lecture et le bridge.

Docteur Joseph Bettez

Premier médecin des Bois-Francis, il était l'un des derniers survivants, sinon le dernier, de cette phalange de braves qui vinrent s'établir les premiers dans les Cantons de l'Est. Il arrivait à Somerset dès 1840. Il fut témoin de la naissance et de la prospérité de notre jolie ville.

M. Bettez demeurait à Plessisville lorsque l'abbé Bélanger et son compagnon Pépin périrent dans la savane de Stanfold.

Il était président de la Cour des Commissaires en 1849, chirurgien-major du 2e régiment de Mégantic en 1862, marguillier en 1868. Il décéda à Plessisville le 6 novembre 1907, à l'âge de 91 ans.

Les citoyens de Plessisville et de tous les Cantons de l'Est regrettèrent cet homme de bien.

Ils sont vraiment dignes de notre admiration ceux qui ouvrirent à notre race les portes de cette magnifique contrée que nous appelons les Bois-Francis.

Il était le père de feu Mme Gravel, épouse du regretté docteur Gravel.

Mlle Fébronie Lord

Marie-Elizabeth Fébronie Lord, née le 10 octobre 1881 à St-Edouard, Cté Lotbinière, a fréquenté l'école du onzième rang de Somerset et le couvent des Soeurs de la Charité de Plessisville jusqu'à sa seizième année.

Diplômée en 1898, elle a enseigné de 1898 à 1906. Elle fut la première institutrice de Thomas Cloutier junior. Assistante au bureau de poste de Plessisville de 1907 à 1911, fonctionnaire au bureau du recensement à Ottawa de 1911 à 1914, secrétaire à la Cie Electrique de Plessisville de 1914 à 1930, ménagère de 1930 à 1934.

Mlle Lord fut la première gérante de la Caisse Populaire de Plessisville de 1934 à 1952. Les bureaux étaient situés dans sa résidence de l'avenue St-Edouard. Elle écrivait: "Les dix-huit années passées au service de la Caisse Populaire m'ont permis d'apprécier plus que quiconque les innombrables services rendus par cet organisme qui, après avoir débuté si modestement (nous avions \$200.00 pour commencer les opérations), la Providence aidant, a pris une ampleur qui tient du prodige".

Mlle Fébronie Lord prenait sa retraite en 1952 et a continué d'habiter sa demeure jusqu'au moment de son décès survenu le 13 janvier 1973.



M. Jean-Paul Houde, fondateur du journal "La Feuille d'Erable"

M. Jean-Paul Houde, fils d'Aimé Houde et d'Emma Bilodeau, est né à Plessisville, le 7 février 1908.

Très jeune, il s'adonna avec brio à diverses activités sportives et culturelles: hockey, baseball, arts et théâtre, etc...

En 1927, après des études terminées dans son village natal, il s'orienta vers les arts graphiques.

Dès le début de sa carrière, il forma une compagnie qui s'appelait "Houde et Lafontaine", et, par la suite, il devint co-proprétaire avec Jean Houde, fils du juge Louis Houde, de l'imprimerie Houde et Houde.

Jean Houde décédait l'année suivante, à l'âge de 18 ans. Alors Jean-Paul Houde devint seul propriétaire, et en 1966, il vendit toutes ses marchandises à M. Conrad St-Hilaire d'Asbestos, ancien citoyen de Plessisville. L'imprimerie Houde et Houde terminait ainsi ses opérations.

Dans le Cercle Dramatique de Plessisville, M. Jean-Paul Houde se fit remarquer dans des rôles de jeune premier et ce, couvrant des pièces de grand style et très bien cotées.

On jouait au profit des bonnes oeuvres de la paroisse telles, l'Hôpital du Sacré-Coeur, le Couvent des Soeurs de la Charité et autres locales. Il va sans dire que c'était du bénévolat à part entière.

Tous les mouvements religieux et sociaux ont été grandement favorisés par M. J.-P. Houde.

Marié en août 1934 à Adrienne Savoie de Plessisville, il eut cinq enfants qui lui font honneur.

Il fut Grand Chevalier de Colomb du conseil 2527 de notre ville de 1939 à 1941.

Lors de l'érection du monument Jean Rivard, en 1935, dans le parterre de l'Hôtel de Ville, il personnifia ce héros symbolique de la colonisation des Bois-Francs, dans une pièce théâtrale intitulée "Jean Rivard de Plessis".

De 1967 à 1977, il fut président de "La Ligue Antituberculeuse des Bois-Francs" et, par la suite, de "l'Association Pulmonaire du Québec" et ce jusqu'à son décès.

Lors du Congrès Eucharistique tenu à Plessisville en 1945, on le nomma membre du comité d'organisation. De là, la fondation du journal "La Feuille d'Erable". Cette publication fut bi-mensuelle jusqu'à la fin du Congrès en juillet. Par la suite, il fut publié régulièrement à chaque semaine. Ce travailleur cumula les fonctions de journaliste, metteur en page, éditeur, etc... Son journal, avec des débuts très humbles et sous des auspices religieux, prit de l'ampleur et continua à progresser.

Toujours soucieux de perfectionnement, M. Houde obtint, en 1962, son parchemin en journalisme de "l'Association des Hebdomadaires de Langue française au Canada", après quatre années de stage à l'Université de Montréal.

En 1974, il vendit son oeuvre à François Labbé, propriétaire de la Station de radio C.K.T.L. de Plessisville. Le journal terminait alors sa vingt-neuvième année d'existence.

De plus, M. Houde fut membre actif de la Commission de Crédit de la Caisse Populaire de notre ville, de 1966 à 1977. Il démissionna pour cause de santé.

En 1964, il fut président du Comité d'Initiative des Bois-Francs des cinq villes soeurs, Victoriaville, Princeville, Arthabaska, Warwick et Plessisville. Il fut également président du deuxième Festival de l'Erable en 1960.

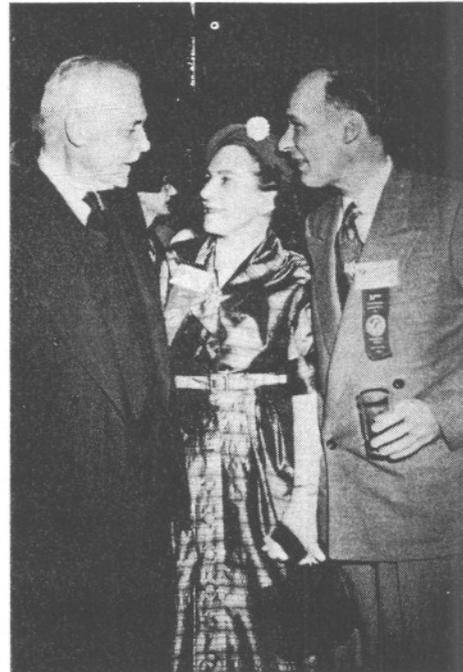
De plus, M. Houde s'occupa activement de politique municipale, provinciale et fédérale. Toutefois, son journal était indépendant, ouvrant ses colonnes à tous sans esprit partisan. A cela, il y tenait fortement.

La maladie le terrassa après une année de retraite. Il décéda le 5 octobre 1977.

M. Jean-Paul Houde laisse le souvenir d'un grand chrétien, d'un travailleur inlassable et d'une sociabilité remarquable.

Le journal "La Feuille d'Erable"

Le 29 mars 1945 fut une date mémorable dans l'histoire de Plessisville. En effet, c'est à ce moment que parut pour la première fois le journal hebdomadaire "La Feuille d'Erable", suite au journal "Le Mégantic".



M.Mme Jean-Paul Houde, en compagnie de l'Honorable Louis St-Laurent, au Château Laurier, 9 octobre 1953.

Comme l'écrivait le vicaire Louis Marois, dans un article pour l'édition du jeudi 28 mars 1946 de notre journal local: "La Feuille d'Erable parut pour la première fois le 29 mars 1945 "à l'ombre et sous l'inspiration" du Congrès Eucharistique régional qui eut lieu à Plessisville en avril de la même année".

Notre journal local se présentait alors comme "une espèce de "Digest" catholique, social et national. Des articles puisés ici et là avec discernement, sur des questions nationales, religieuses et sociales, sur des réformes préconisées par les Souverains Pontifes y paraissent régulièrement" écrivait-il.

1945, c'était également la dernière année de la guerre et en 1946, le monde parlait encore de la démobilisation. Aussi, des vignettes relatant des faits d'armes ou présentant l'Armement allié, étaient publiées. Les questions syndicales étaient quasi régulièrement abordées, ou on faisait état des objectifs des syndicats et traitant des polémiques entourant l'Action syndicale. Des articles d'intérêts national ou international s'intéressaient souvent aux nouvelles concernant le monde du travail. Les nouvelles locales d'importance qui paraissaient à l'occasion, concernaient le plus souvent des entreprises locales et les états financiers des organismes publics ou les activités passées ou à venir des clubs, groupes ou associations. Outre ces quelques nouvelles, on y racontait sous la rubrique "Nouvelles de Plessisville" les petits voyages que quelques-uns avaient faits. À preuve que peu de gens avaient les moyens et les possibilités de s'éloigner de leur petit patelin. Dans l'édition du 28 mars 1946, on y lisait à ce sujet que "M. F.A. Leclerc, agent de Gare du C.N.R. à Plessisville, s'est rendu à Acton Vale, samedi le 16 mars dernier".

M. Jean-Paul Houde a été le directeur-fondateur, et propriétaire de "La Feuille d'Erable" du 29 mars 1945 au 11 avril 1974, soit 29 ans de publication.

Les nouveaux propriétaires sont "Les Publications Appalaches Ltée" dont M. François Labbé et Suzanne Labbé-Laughrea de Thetford-Mines en sont les principaux actionnaires, tandis que le bureau de direction comprend: Gaston Bergeron, président, Michael Laughrea, vice-président, Marc Labbé, secrétaire. C'était le bureau de direction lors de l'achat du journal en avril 1974.

Dans l'édition de "La Feuille d'Erable" du 18 avril 1974, M. Houde remercie chaleureusement tous ses abonnés, annonceurs et collaborateurs du support obtenu. Il remercie avec ardeur son épouse dévouée pour sa collaboration comme secrétaire, comptable, chef de nouvelles et encore plus. "Mon succès obtenu, dit-il, lui est attribuable en grande partie".

M. Houde informe les lecteurs que "les nouveaux propriétaires ont les connaissances voulues pour mener à bonne fin le journal "La Feuille d'Erable". D'ailleurs, l'installation à Plessisville du poste de radio C.K.T.L. depuis 1 1/2 ans, et les succès remportés jusqu'à ce jour par M. François Labbé, le principal actionnaire, sont une garantie de succès pour "La Feuille d'Erable".

"Nous aurons encore un journal à Plessisville et la région. "Réjouissons-nous!" disait M. Houde.

L'Honorable Charles Cormier

M. Cormier naquit à Bécancour en 1813. Il était le plus jeune d'une famille de treize enfants.

Devenu orphelin à l'âge de huit ans, il demeure chez une de ses soeurs et va à l'école jusqu'à onze ans. À treize ans, il part pour Montréal et s'engage dans un magasin pour faire les commissions. Ensuite, il sera commis pendant une douzaine d'années. Lors des troubles de 1837, il s'engage dans la Société des "Fils de la Liberté" pour défendre les intérêts nationalistes à Montréal. Ce n'était pas chose facile d'être patriotes en 1837-1838. En 1839, il prit le magasin à son compte. Mais, n'ayant pas eu le succès voulu, il fit cession de ses biens.

Bruno Cormier, son oncle, établi depuis 1841 dans le onzième rang de Somerset, le décida à venir ouvrir un magasin à Somerset.

Charles Cormier ouvrit un petit magasin et se fit vite une clientèle. Ce magasin était situé au coin des rues des Erables et St-Calixte où se trouve le Pavillon Notre-Dame des Champs. Quatre ans après son arrivée à Somerset, en 1853, il put payer complètement ses créanciers.

Lors de l'incorporation du Village de Somerset, le 27 avril 1855, il devint le premier maire de Plessisville. C'était reconnaître les qualités sociales de ce marchand.

Ce qui aida à la fortune et à l'influence de Charles Cormier, ce fut en ce temps-là l'achat de grands terrains du côté Est de la rivière. Le prix des emplacements augmenta, et il reçut bientôt une véritable rente seigneuriale.

Il devint le premier président de la Société St-Jean-Baptiste, fondée en 1856.



Charles Cormier (1813-1887), conseiller législatif de 1862 à 1867, sénateur de 1867 à 1887.

(suite)

Il fut élu Conseiller législatif en 1862 pour la division de Kennébec. Cette division comprenait les trois comtés de Lotbinière, Mégantic et Arthabaska. Avant la Confédération, les conseillers législatifs étaient élus par le peuple. M. Cormier remporta la victoire sur son adversaire, M. Louis Richard de Princeville. En 1867, M. Charles Cormier abandonna son siège au conseil législatif et devint sénateur.

À partir de 1872, son fils Napoléon prit la direction du magasin et le Sénateur Cormier se retira peu à peu des affaires.

Ses dernières années furent marquées d'une lourde épreuve: la paralysie. Il décéda le 3 mai 1887 à l'âge de 74 ans.

L'honorable Charles Cormier a fait sa fortune à Plessisville. Il a prospéré avec ce village dont il fut l'un des plus dévoués animateurs.

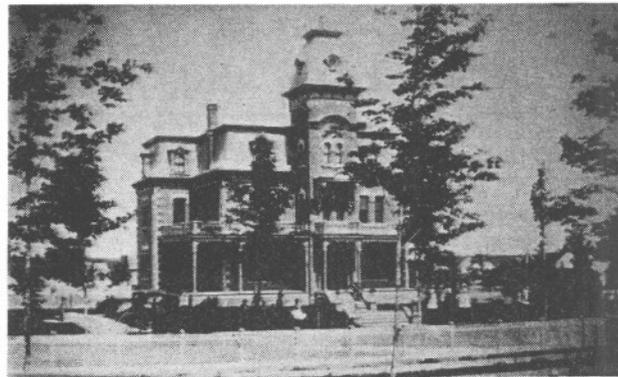
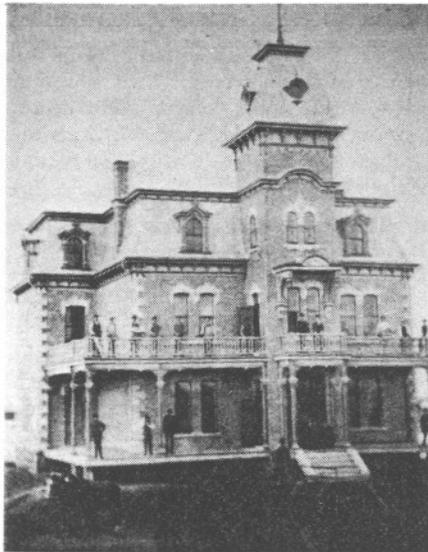
Son épouse décéda le 30 janvier 1893, à 83 ans.



Charles Cormier et sa dame.



Napoléon-Charles
Cormier et
sa dame.
Photo
prise en 1871.



Les Cormier



Dame en blanc en avant: Maria Bourgoïn (juge C. Pouliot). Dame en blanc en arrière: Blanche Bourgoïn Berthiaume. À droite de Mme B.B. Berthiaume: Dr. J.-Charles Bourgoïn. Derrière le Dr. Bourgoïn: Arthur Berthiaume. À sa gauche: N.-C. Cormier. Complètement à gauche: Trésé Berthiaume, conseiller législatif et fondateur du journal "La Presse". Assise à gauche au premier plan: Mme Nazaire Bourgoïn.



La famille Cormier, le 29 juillet 1890.

**L'Honorable
Napoléon-Charles
Cormier**



Napoléon-Charles Cormier, commerçant, industriel, homme public, conseiller législatif.

M. N.-C. Cormier, fils du sénateur Charles Cormier, naquit à Montréal en 1844.

Il entra dans la vie active de son village en 1866. Il était l'animateur inlassable de la Société St-Jean-Baptiste, fondée par son père en 1856, et secrétaire-archiviste de l'Institut Canadien, société littéraire de Plessisville.

Avec son père, N.-C. Cormier fondait, en 1873, "La Fonderie de Plessisville". M. Charles Cormier a été président et directeur de 1873 à 1885, son fils Napoléon-Charles, de 1885 à 1907 et de 1909 à 1911, date où il se retire pour être remplacé par le président-gérant, M. J.-A. Forand.

En 1878, il fit un voyage en Europe d'où il rapporta des connaissances utiles. Il fut maire de Plessisville de 1889 à 1891 et président de la commission scolaire de 1888 à 1899.

En 1889, il fut nommé Conseiller législatif.

En février 1900, M. N.-C. Cormier et deux autres résidents de Plessisville s'incorporent pour former "La Compagnie Electrique de Plessisville". "Le Mégantic" du 28 juillet 1900 d'ajouter: "Les ouvriers sont actuellement occupés à l'île de l'Hon. M. Cormier qui aura 140 pieds de longueur sur 50 ou 60 de largeur. Cette île promet d'être l'une des plus belles attractions de notre village".

Au cours de la vie, il y a des heures inévitables de deuils et d'épreuves. Napoléon-Charles Cormier n'en fut pas exempt.

Il eut à souffrir l'épreuve terrible de la perte de la vue pendant quinze ans.

Un jour, avant l'opération qui devait lui enlever son dernier oeil, il fera le tour du village pour contempler une dernière fois ces rues qu'il a fait redresser, ces érables qu'il a fait planter, ce cimetière que, de concert avec quelques amis, il a fait grand et beau.

Enfin, les dernières années passent et le 6 mars 1915, en pleine séance du Conseil législatif, il tombe frappé à mort, à l'âge de 70 ans et 10 mois.

Son épouse décéda le 14 mars 1946, à l'âge de 95 ans.

Joseph-Albert Forand

Né le 7 avril à Canrobert (L'Ange-Gardien), comté de Rouville.

Il était le fils de Clovis Forand, cultivateur, et d'Elise DeCelles.

M. Forand fit ses études au Collège des Frères de Ste-Croix à St-Césaire, un an au Collège Maristes à Granby, et six mois à l'Ecole Lalime de St-Hyacinthe.

En 1941, mademoiselle Gabrielle Roy, dans le "Bulletin des Agriculteurs" a raconté l'histoire de M. Forand en une page d'un réalisme impressionnant. Voici un résumé: "Au sortir de l'école, sur recommandation de son professeur, M. Lalime, il travaille un an à la Canadian Preserved Butter Co, à raison de \$15.00 par mois. Puis, il passe à la Fonderie de Plessisville, mais pour un an seulement. Il "décampe" parce qu'on lui refuse une rétribution plus équitable pour son travail. "J'étais prêt à tout risquer, déclare-t-il, plutôt que d'endurer l'injustice".

Voici donc le jeune homme sans emploi et sans argent. Jamais il ne songe à demander secours à son père. "J'étais déterminé à me débrouiller tout seul, dit-il".

Il décide de vendre, de porte en porte, une poudre pour nettoyer l'argenterie. Un mois de rebuffades, de dures émotions et d'échecs, puis il dit adieu à la poudre magique.



M. J.-Albert Forand

Il partit pour Montréal, travailla chez Davignon et Compagnie, puis ensuite aux usines Angus du Canadien Pacifique, un an chez C.D.K. Mc Laren Co., puis voici qu'on le demande à la Fonderie de Plessisville qu'il avait quittée dans un coup de tête, quelques années auparavant. M. J.-B. Houle, directeur de l'établissement, veut s'assurer les services du jeune homme à titre d'assistant-gérant. M. Forand hésite. La compagnie est en mauvaise passe. Son succès est compromis par les progrès de la Savoie-Guay. Mais l'aventure le tente parce qu'elle présente de grandes difficultés.

Il entre dans le bureau de la Fonderie de Plessisville et devient gérant au bout d'un an. Il n'a que vingt-quatre ans. La première tâche de M. Forand consiste à mettre de l'ordre dans la maison. Il établit d'abord un solide système de comptabilité. Pas à pas, il se guide sur les seuls conseils qui soient à sa portée: ceux d'une école de correspondance. De 1891 à 1911, la Fonderie de Plessisville avait changé cinq fois de gérance. Depuis 1911, elle s'associe uniquement à la personnalité de M. Forand qui en devient l'animateur. La Fonderie se développe, son gérant grandit avec elle et il devient bientôt l'un des hommes d'affaires en vue de notre province.

On le choisit comme président de Radiateurs Plessis, président de la Fonderie de Plessisville, vice-président de la Tricoterie Somerset.

Il est maire de sa ville, Grand Chevalier du Conseil des Chevaliers de Colomb. Par ailleurs en 1947, il était élu président de l'Association professionnelle des Industries et, en 1952, devenait directeur de l'Union de St-Joseph de Drummondville. En 1953, choisi "Homme du mois" à la Revue Commerce. On le retrouve aussi Gouverneur de la Chambre de Commerce de Montréal et Sénateur provincial des Chambres de Commerce des Jeunes. En avril 1959, il est choisi Chevalier de l'Ordre Equestre du St-Sépulcre de Jérusalem, alors qu'il y a quelques années, il accédait au titre de Commandeur.

De son mariage en 1911 avec Valentine Bordeleau, fille d'Alphonse Bordeleau, trois fils et deux filles sont nés: Paul-Marcel, Léonard, Richard, Denise (décédée en 1967) et Gilberte.

M. Forand décédait le 12 mars 1980 au C.L.S.C. de l'Erable, à 92 ans et 11 mois.

"De nos jours, expliquait-il en 1973, on bourre les jeunes de connaissances jusqu'à 28 ans. Puis, une fois bardés de diplômes, on les lance (un peu sadiquement) dans la grande aventure de la vie". Ses propos souvent insolites sur la vie ont pourtant fait son succès. "L'amour du travail mène au succès et la souplesse permet à un homme de triompher de toutes les difficultés et de franchir tous les écueils". Ses qualités d'homme d'affaires, vie régulière et disciplinée, esprit pratique doté de l'ambition de réussir, jugement à toute épreuve, aptitude au raisonnement comptable, son flair hors du commun et le goût du risque l'ont conduit à réaliser ce qu'il voulait devenir.

Docteur Raymond Charron

Né à Amqui le 11 novembre 1906, il est le fils d'Alfred Charron (ancien chef de gare de Manseau) et d'Eugénie Morin. Il fit ses études classiques au Séminaire de Rimouski et sa médecine à Laval en 1932. Son internat se déroule à l'Hôpital St-Vincent de Paul à Sherbrooke. Il vint se fixer à Plessisville en juin 1933. Il se dirigea vers New-York pour se perfectionner en chirurgie, puis revint à Plessisville en permanence en 1935. Il épousa Pauline Lehoux en 1933 et, en deuxième alliance, Madeleine Chassé en 1969.

Politicien à ses heures, mais dans un but précis: la bonne cause concernant les mouvements humanitaires de la ville et de la région. Il exerça sa profession jusqu'au déclin de sa vie en complétant l'année 1979.

L'Hôpital du Sacré-Coeur, par la suite le C.L.S.C., le Foyer des Bois-Francs et l'Hôpital Notre-Dame des Champs bénéficièrent de ses précieux services.

Il décéda le 30 janvier 1980, à l'âge de 73 ans. Il laissait dans le deuil ses enfants: Marc, Pierre et Francine.

Les enfants étaient sa spécialité et il avait pour eux une grande tendresse:

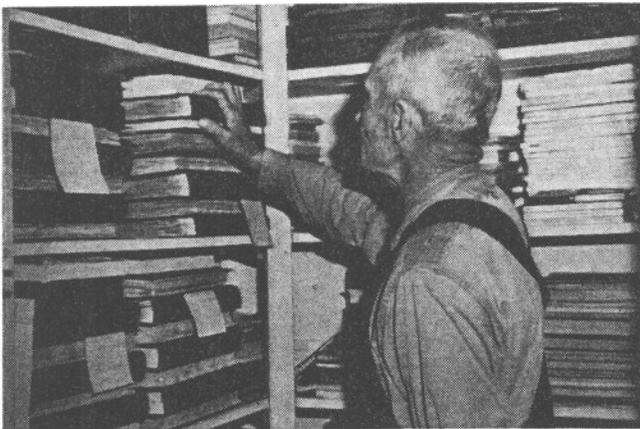
"Que d'enfants il a mis au monde
Par tous les temps, tous les moyens;
Et quelle gigantesque ronde
Ils feraient; se donnant la main,
Ces enfants qu'il a mis au monde!"



Thomas Cloutier

Joseph-Michel-Thomas Cloutier est né et a été baptisé le 7 mars 1893, à St-Calixte de Somerset. Ses parents étaient Thomas Cloutier Sénior et Florida Chalifour.

Ils occupaient la terre que les ancêtres avaient commencée à défricher dans le rang qui porte le nom des principaux intéressés, savoir "Rang Cloutier" ou rang "Bellevue".



Thomas Cloutier, cultivateur et historien. Egalement un citoyen très actif dans le domaine public.

La famille de Thomas Cloutier Sénior a continué à marcher sur les traces des devanciers en faisant le nécessaire pour assurer la continuité par Thomas Cloutier Junior.

Le jeune Thomas n'a fréquenté l'école du rang que pendant 4 ans. Cependant, il conservait une grande affection pour la lecture et tout ce qui pouvait augmenter ses connaissances. "L'Almanach du Peuple" était presque le seul livre accessible au grand public. M. Cloutier en faisait la collection depuis 1903.

Il épousa Anna Dubois de Kingsey Falls.

Pendant un demi-siècle, il a su mener de front les travaux de la ferme et la collection de coupures de journaux relatant les conférences des personnalités de marque, tant religieuses que civiles et même des biographies qu'il entassait dans des boîtes dans le grenier du hangar, conscient et confiant qu'un jour, ce travail lui servirait. Et il a vu juste puisqu'à un moment donné, il décida de laisser la gouverne de la ferme à son fils, et de se consacrer uniquement à écrire l'histoire pour la postérité.

C'est là qu'il a trouvé les éléments essentiels à la formation, après bien du travail naturellement. Une bibliothèque qui, à un moment donné, pouvait rivaliser avec certaines bibliothèques de haut-savoir, particulièrement en ce qui a trait à l'histoire locale et régionale. Parmi les plus importantes collections qu'il a mises en volume, notons celle se rapportant à Sir Wilfrid Laurier, qui représente une cinquantaine de volumes, d'autres premiers ministres du Canada et ceux du Québec en donnent autant. Il est aussi l'auteur d'une série de 10 volumes intitulés "Au Foyer Canadien", où est décrit les us et coutumes des citoyens de chez-nous.

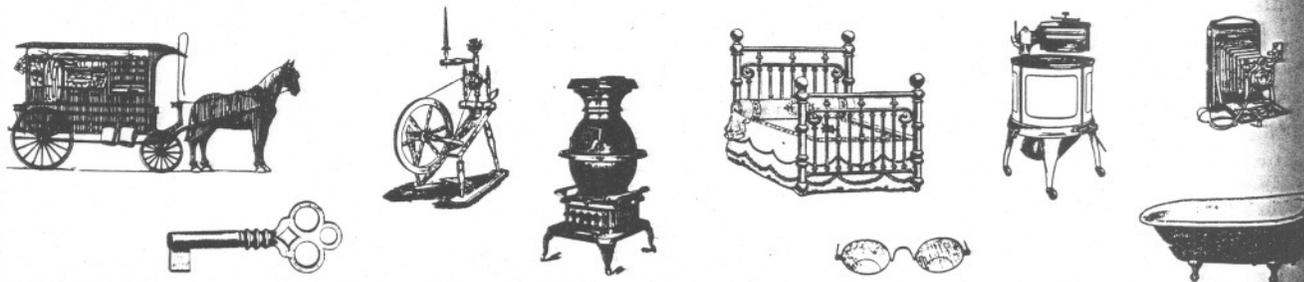
M. Cloutier a légué l'histoire de Plessisville à la Fabrique de St-Calixte, aussi un relevé des anciennes familles qui ont habité la localité à partir de sa fondation. Il a vendu au Musée National du Québec, une bonne partie du contenu de sa bibliothèque (quelques 900 volumes) qui comptait outre d'anciens almanachs, des éloges funèbres d'évêques, de premiers ministres et autres personnages importants. On y retrouvait également des revues de presse, dont en particulier d'anciennes copies du quotidien Le Devoir, datant même d'un peu plus d'un siècle.



Noces de rubis de M.Mme Thomas Cloutier célébrées à l'automne 1966.

M. Cloutier a également pris part aux affaires publiques de la municipalité en étant conseiller pendant neuf ans; commissaire d'école durant six ans, dont quatre comme président, marguillier des deux paroisses de Plessisville; secrétaire puis gérant de la Société Coopérative Agricole.

L'agriculteur et historien du 6e rang de Plessisville est décédé mercredi le 1er juin 1983 de complications dues à son âge avancé. Né le 7 mars 1893, M. Cloutier avait 90 ans et 3 mois.



L'Honorable Juge Louis Houde

L'Honorable Louis Houde est né à St-Jean Deschailons, le 2 octobre 1879. Il fit ses études au Séminaire de Québec et à l'Université Laval. Admis au Barreau, il vint s'établir à Plessisville en 1904, où il exerça sa profession durant trente-sept ans. Dans notre localité, M. Houde joua un rôle important au point de vue économique, politique et social. Il fut maire de Plessisville à deux reprises, président de la Fonderie de Plessisville, président de la Commission Scolaire, Préfet du comté de Mégantic, président de la Société St-Jean-Baptiste et président de la Cie Electrique Plessis.

En octobre 1939, il fut élu député de Mégantic au provincial, poste qu'il occupa jusqu'en 1940 alors qu'il fut nommé Juge de la Cour Juvénile de Québec. C'est alors qu'il alla résider à Québec. Il siégea pendant quatre ans. Malheureusement, la maladie le contraignit à prendre sa retraite en 1941. Il se retira à la Maison du Farguy à Beauport. Il décède à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus le 9 décembre 1945. Il fut inhumé à Plessisville.

L'Honorable Louis Houde avait épousé, en premières noces, Mlle Marie-Louise Matte de Princeville, et en secondes noces, Mlle Marguerite Audet. Il était le père de Me. Edouard Houde, avocat de Plessisville, de Pauline (Mme Jean Langlois), Louise (Mme Laurent Boulanger), Evangéline, Mimi (Mme Jacques Comtois), Odette (Mme Benoit Bouchard) et de Berthe (Mme Paul Choquette).



Pierre-Antonio Painchaud

Pierre-Antonio Painchaud naquit à Plessisville le 14 septembre 1882, de l'union de Joseph Painchaud et d'Esther Grenier. Il fut le deuxième d'une famille de douze enfants. Il s'intéressait à l'histoire, aux mathématiques, aux travaux de la ferme et surtout à la boutique de son grand-père où l'on fabriquait charrues, herses, batteuses et autres machines.

Son grand-père, Zéphirin Painchaud, originaire de St-Grégoire de Nicolet, est venu s'établir dans le onzième rang de Plessisville en 1853.

En 1900, ses parents s'établirent dans le huitième rang, près de la limite Ouest de la ville. Ce fut l'occasion pour Antonio de débiter à la fonderie Forano sur la rue Savoie. En prenant ses repas du midi non loin des ateliers, il rencontra sa future épouse, Marie-Anna Boisvert, fille d'Onésime, modeleur à la fonderie. Ils se marièrent le 25 mai 1904. Leur famille se composa de quatorze enfants dont trois moururent en bas âge. Les autres furent: Marguerite, Armande, Lucienne, Irénée, Jean-Marie, Agathe, Gérard, Madeleine, Rose-Marie, François et Gabriel.

Dès le début de sa carrière de mécanicien-tourneur, Antonio s'intéressait aussi aux bouilloires et aux engins à vapeur. En mai 1907, il reçut de la Province de Québec, un certificat le qualifiant apte à prendre soin de tels équipements. Ce fut pour lui l'occasion de mettre en pratique ses nouvelles connaissances en allant travailler aux mines de Black Lake.

Durant son séjour de quatre ans dans cette localité, son esprit d'initiative fut remarqué et il est devenu membre des Chevaliers de Colomb.

Le besoin d'augmenter son revenu le conduisit à aller prendre un cours au Collège d'Embaumement de Montréal, et reçut un diplôme en septembre 1910. Afin de compléter ce service, il acheta deux corbillards. Comme il arrivait souvent en affaires, le voisin d'en face fit le même achat, vu que ce service n'existait pas dans cette localité.

De retour à Plessisville en 1911, il fit l'acquisition du commerce de meubles et de cercueils appartenant à M. Horace Talbot, situé au coin des rues St-Calixte et St-Nazaire. Il y ajouta le service d'entrepreneur de pompes funèbres. Tout ce commerce déménagea au 1657 de l'avenue St-Louis, dès 1915.

En 1911, Antonio Painchaud contacta avec succès M. Eudore Fournier, marchand de cuirs et de chaussures de Black Lake, lequel souscrivit des parts dans l'organisation de la nouvelle compagnie des Cuirs et Chaussures de Plessisville. Les directeurs l'acceptèrent à la direction de la nouvelle entreprise.

Le commerce lui laissa beaucoup de temps libre et lui permit de s'adonner à l'apiculture. Son esprit inventif lui fit trouver des moyens de lever les ruches avec beaucoup de facilité.

Dans le domaine de l'automobile, il obtint en 1912, un brevet d'invention d'une roue à ressorts avant la découverte de la chambre à air. Il inventa un mécanisme sécuritaire pour la personne qui faisait démarrer le moteur au moyen de manivelle, ceci avant de connaître le démarreur électrique. En 1923, lors de la construction de l'Hôtel de Ville, il fit changer les plans du toit afin d'éliminer les colonnes dans la grande salle. En 1924, il inventa et fabriqua le radiateur "Economique" à air chaud, au moment du chauffage au bois. Il en vendit dans toute la province.



Son intérêt pour le public le conduisit au poste de conseiller municipal en 1917 et de maire en 1927. Il fut durant vingt-cinq ans, pompier volontaire, dont plusieurs années comme chef de la brigade. Au domaine religieux, il fut l'organisateur de nombreuses retraites fermées à la Villa Manrèse. En 1939, il fut le principal animateur de la Ligue du Sacré-Coeur dans la région.

À son passage à la Commission Scolaire, durant neuf ans, dont six comme président, il s'occupa activement de la venue des Frères de l'Instruction Chrétienne à l'École St-Edouard, et de la mise sur pied de l'Institut Familial au couvent. Il travailla ardemment pour obtenir une école d'Arts et Métiers. Il fut membre-fondateur des Cercles Lacordaire, membre des Chevaliers de Colomb et de la Société St-Jean-Baptiste.

L'industrie locale reçut sa coopération soit comme actionnaire ou directeur dans: la Compagnie de l'Electricité, la Compagnie des Cuirs et Chaussures, les Radiateurs Aéro et Plessis, la Compagnie des Scies Perfection, la Filature Plessis, la Forano et autres. Celle à laquelle il a le plus participé fut l'industrie du Tricot Somerset dont il fut le promoteur en 1928, en sollicitant plus de quatre-vingt personnes, pour la plupart de Plessisville, afin d'obtenir un capital-actions suffisant pour débiter.

C'est en 1930 qu'il transforma progressivement son commerce de meubles en un commerce de variétés. Il s'incorpora en compagnie avec ses garçons en 1957. Il fut décoré du mérite diocésain en 1959.

Pierre-Antonio Painchaud fut une personne qui aimait le public, qui s'intéressait beaucoup à sa petite patrie et travaillait sans relâche, selon ses talents, à la faire progresser normalement. Il décéda en 1962. Gardons de lui le souvenir de la bonne humeur et du dévouement.

M. Jean-Louis Héon

Pendant au-delà de trente ans, M. Jean-Louis Héon fut une figure dominante dans le secteur industriel de Plessisville. En 1932, il entre au Tricot Somerset et en est le gérant jusqu'en 1937 où il décide de construire une nouvelle usine, Le Tricot La Salle.

Au tout début, l'usine ne produisait que des bas. En 1938, la maladie touche M. Héon qui, quand même, réussit à donner un bon départ à son entreprise.

En 1939, c'est une montée fulgurante car tout se vendait. Le Tricot La Salle achetait de la pure soie en grande quantité afin d'être capable de fonctionner grâce à la grosse quantité de cette matière première que l'on avait en réserve. Le Tricot La Salle est le premier à fabriquer du nylon. De 1939 à 1945, la Seconde Guerre Mondiale apporte beaucoup de travail. M. Jean-Louis Héon était perspicace. Il voyait loin et possédait d'excellents contacts; ce qui ne nuisait pas pour apporter du travail à ses employés.

Jusque dans les années '60, c'est le progrès toujours de plus en plus grandissant de l'entreprise qui connaît trois agrandissements majeurs alors qu'elle atteint un certain plafonnement.

Grâce à son énergie, son travail, M. Jean-Louis Héon a apporté du travail à toute une génération de Plessisvillois. Il était reconnu comme un travailleur infatigable, un bon vivant, un être sociable qui savait écouter et être à la portée de ses employés.

Il désirait que son entreprise fonctionne et c'est pourquoi, bien souvent, il s'occupait lui-même de dénicher de nouveaux clients, de nouveaux débouchés pour le Tricot La Salle.

Bien souvent, il s'impliquait socialement par son apport financier à des oeuvres, mouvements ou groupes de Plessisville. Beaucoup de gens conservent un excellent souvenir de cet homme affable, plein d'énergie, qui a su mettre une grande partie de lui-même pour le bon fonctionnement de son entreprise. Un autre grand!



Et encore aujourd'hui, les gens de chez-nous se font connaître dans divers champs d'activités.

Nous sommes fiers de vous en présenter quelques-uns qui sont la preuve vivante que **ÇA CONTINUE !**

Lieutenant-Colonel Georges Sévigny

Fils d'Olivier Sévigny et d'Adéline Provencher, le lieutenant-colonel Georges Sévigny est né à Montréal le 5 octobre 1913. Ses parents sont natifs et se sont mariés à Plessisville. M. Georges Sévigny a fait ses études primaires à Montréal et vient passer ses vacances d'été à Plessisville chez ses oncles Adam et Zéphirin Sévigny.

Alors que Georges était âgé de 15 ans, son père qui était mécanicien à Montréal, revient à Plessisville pour venir travailler sur la ferme paternelle. La famille suit. M. Georges Sévigny a fait partie de l'Union Musicale de Plessisville dans les années '30.

Le Lt.-colonel Georges Sévigny s'enrôle dans le Régiment La Chaudière, corps d'infanterie canadien, milice active non-permanente, comme simple soldat. En novembre 1937, il est muté à l'Armée Canadienne active comme sous-officier breveté 3e classe. En septembre '39, il reçoit son brevet de sous-lieutenant dans le corps d'infanterie canadien. En août '40, il est promu lieutenant. En mars 1942, il obtient la promotion de major. En septembre 1943, il est muté à l'Armée canadienne (régulière). En octobre 1946, il est promu lieutenant-colonel et en juin 1960, il sert de lieutenant-colonel jusqu'à la date de sa libération honorable de l'Armée canadienne.

Ces années de services sont très éloquentes: juillet 1941, se rend au Royaume-Uni où il est lieutenant dans le Régiment de la Chaudière (corps d'infanterie canadien). Toujours dans le même régiment, il se rend dans le Nord-Ouest de l'Europe en juin 1944 en tant que major. En juillet 1944, il est blessé au combat et évacué au Royaume-Uni. En septembre 1944, il retourne dans le Nord-Ouest de l'Europe où il est blessé au combat pour une deuxième fois.

En janvier 1945, il revient au Royaume-Uni où il occupe différentes fonctions jusqu'à son retour au Canada en septembre '45. C'est alors qu'il se joint au R22eR et, en 1952-53, il fait la campagne de Corée avec le 1er bataillon. En 1955, il suit son régiment en Allemagne de l'Ouest avec les forces de l'OTAN. De septembre 1959 à mai 1960, il est officier commandant du Dépôt d'Effectif no. 4 à Montréal.

Il quitte son régiment en août 1961 pour se rendre en Indochine afin de servir pour un an avec la délégation canadienne au Vietnam. À son retour, il est appointé commandant du Dépôt R22R à la Citadelle. De novembre 1962 à décembre 1963, il est l'aide de camp honoraire du Gouverneur général du Canada.

Pendant ses années de service, il s'est mérité les décorations suivantes: Ordre du service distingué, Membre du très excellent Ordre de l'Empire britannique, Etoile de 1939-1945, Etoile de France et d'Allemagne, Médaille de la Défense, Médaille canadienne du volontaire avec agrafe, Médaille de la guerre de 1939-1945, Médaille de Corée, Médaille militaire des Nations-Unies, Décoration canadienne pour compétence, Décoration des forces canadiennes, Médaille du Centenaire.

Il est marié à Ruth Gamache et ils ont eu 3 enfants: Richard, Gilbert et Carl.



Denyse Chartier



Denyse Chartier

Denyse Chartier est la fille de M. et Mme Benoît Chartier. Née à Plessisville le 25 mars 1950, elle est la sixième d'une famille de dix enfants.

Ayant complété ses études primaires à Plessisville, Denyse se rend à Trois-Rivières pour entreprendre ses études classiques qu'elle complètera à Victoriaville. C'est ensuite au Conservatoire d'Art dramatique de Montréal qu'elle poursuivra sa formation en Art dramatique.

Déjà au début des années '70, elle fait sa marque en participant à de nombreux téléthéâtres, téléromans, etc... sur les ondes de Radio-Canada. Elle fait de nombreuses apparitions dans le cadre des Beaux Dimanches. Tout d'abord, c'est **Le don d'Adèle** (1971) où elle tient le rôle de Solange, et **Il est une saison** de Marcel Dubé (1974) où elle personnifie Geneviève. Mais les rôles qui ont été marquants pour Denyse dans le cadre de ces téléthéâtres: "**Pensée de Coufontaine**" dans **Le père humilié** de Claudel (1975), "**Irène**" dans le **Coup de sang** de Jean Daigle (1977), "**Junie**" dans **Britannicus** de Racine (1978), "**Chantal**" dans **Le coeur, la bête et l'âme** de Françoise Chartier (1980).